

la lettre à
LOLU



L'erreur est humide

irrégulomadaire satirique N° 111-112, juillet 2020

Monde d'avant, monde des prés

L'AGRICULTURE DU FOUTUR

L'agriculture chimique est toujours là. Et elle est dangereuse... Ceci est un message du ministère du Monde d'après. En Loire-Inférieure, entre les mégaméthanisateurs industriels aux projets très discrets, le muscadet chimique ou le concombre sans terre, il y a de quoi s'inquiéter. Heureusement le préfet et les productivistes ont créé leur observatoire de l'agribashing. Même s'il constate qu'il n'y a rien à constater...

► pages 2 à 4



ON va pas
se laisser
harceler
par des
saloperies
de coquelicots!

Le dossier
NOIR des
RUES
négrières

Des trous
de mémoires? **P.9**

3€

Laisser-pisser

**Le pipizness
connecté**

Où ça qu'on pisse fissa?
Vivement la 5G suractivée.

SOULAGEMENT : l'ubérisation du goguenot des bistrots est en marche. Et c'est une innovation nantaise dont l'initiative va ruisseler sur la richesse locale. Car quoi de plus rigolo qu'une vache qui pisse dans un tonneau? Nettement moins hilarant quand c'est un humain qui urine dans le pli du trottoir, entre deux voitures. Mais réjouissons-nous, faire pipi à l'abri (des regards, de la pluie, des drones de la police) est désormais presque possible, grâce à l'appli Ici toilettes, plussé mieux que la poignée d'autres applis qui ne répertorient que les gogs publics. Ici toilettes est en test gratos à Nantes à partir de la mi-août mais trois mois seulement. Après faudra zinguer. Une fois sa vessie connectée, et donc géolocalisée, le petit coin le plus proche apparaît. « Vous pouvez filtrer vos recherches selon vos besoins », explique l'appli. Petits besoins, gros besoins, moyens besoins... L'envie pressante était déjà un marché, via les sanisettes tarifées implantées sur les trottoirs. Mais la start-up nantaise Urban services dénigre ces toilettes publiques, sales, insuffisantes, trop chères à l'entretien, et réoriente vers ses partenaires-pipi, bars ou restos où l'on pourra lancequiner, voire lissepem un louqué, ou, au choix, quimper la lance, mouiller le mur (toujours pour les garçons, mieux pourvus en argot que les filles), lâcher les écluses, se soulager, avoir la larme à l'œil, se délester de son superflu, tomber de l'eau, arroser le persil (ou les marguerites, les pissenlits...), mouiller ses bibelots, humecter sa fourrure, aller à la lisbroque. Seulement cet exercice du soulagement de vessie a une limite : le commerçant, qui pourrait ubériser son petit coin en l'ouvrant aux passants pisseurs qui ne commandent rien au comptoir, réclame une rétribution. Le business model de la start-up prévoit de faire payer ça par la collectivité, tablant sur 400 à 500€ versés par spot-pipi et partagés fifty-fifty entre l'applipipi et le bistrot. L'urine business ne fait pas dans la petite commission. ■

Uri Gagarine

Deux méga-usines à gaz de bouse

La coop agricole a deux méthaniseurs maousses dans les tuyaux. Pour faire du blé avec la merde productiviste.

TROIS à quatre fois plus gros que les méthaniseurs les plus balèzes, les projets à Corcoué-sur-Logne et à Puceul* seraient, de loin, les plus énormes méthaniseurs agricoles jamais construits en France. Ces projets agro-industriels inquiètent rive-rains et paysans. À 30 et 40 km de Nantes, les deux unités alimenteraient en gaz le réseau de GRDF en recyclant du fumier et du lisier de vaches. Mais aussi des cultures dédiées à leur fonctionnement, au risque de détruire le système herbager local. Les enquêtes publiques sont envisagées en décembre 2020.

À la manœuvre, un tandem composé de la Coopérative agricole du pays d'Herbauges**, principal investisseur via ses 385 éleveurs surtout laitiers (très peu en bio), et Nature Energy, une boîte danoise dont le siège français se trouve à Bouaye. Pour chaque site, Corcoué et Puceul, une filiale Métha Herbauges a été créée. En se faisant gaziers, les éleveurs tablent sur un revenu sûr, face au yoyo du prix du lait soumis à la spéculation d'un marché international.

De prime abord, limitant les gaz à effet de serre et offrant une énergie renouvelable en circuit court, la valorisation du pipi et du caca de vache ne paraît pas idiote. Mais ce modèle n'a de sens que pour de petites installations, une ou deux fermes. Au-delà, il est

pervers.

Or, la Coop d'Herbauges voit les choses en très grand. À Corcoué, dossier le plus avancé pour l'heure, l'usine (environ 60ME) espère traiter 650000 tonnes de merde de vache (prononcer « biomasse ») par an, soit 1800 tonnes, sept jours sur sept. Les promoteurs parlent de 100 à 120 camions par jour, pudiquement appelés « véhicules » pour les fondre dans les stats de trafic routier, mais les 35 tonnes, ça défonce plus vite le macadam que les voitures sans permis. Un coût pour les communes et le département. L'Ademe donnant le statut industriel à toute installation à partir de dix camions par jour, ça serait du giga-industriel. Corcoué pense draguer ses bouses dans un rayon de 18 km, c'est précis. Mais, à ce stade, les projets sont à géométrie variable : tout dépendra du nombre d'éleveurs, déjà endettés, vraiment prêts à

investir au moins 90000€. Peut-être qu'une seule unité verra le jour. Ou aucune. Mais il faut faire fissa : en 2021, le tarif de rachat du gaz pour ces méga installations ne sera plus automatiquement garanti par l'État, mais uniquement sur appel d'offres. Beaucoup plus risqué. Les opposants se structurent en association et potassent le

l'environnement. Ce sujet sensible de l'autosurveillance a été abordé par la commission d'enquête parlementaire*, toujours au sujet de Valdis qui continue à empuantir ses voisins, une inspectrice des installations classées constatant l'absence du bio filtre pourtant prévu dans l'arrêté préfectoral. Mais l'administration persiste à fermer les yeux puisque l'exploitant s'auto-inspecte. « Le sous-préfet indique que l'autosurveillance est la règle générale en matière d'installation classée et qu'elle n'a pas à être assurée par les services de l'État »**. Irresponsabilité d'un côté, sentiment d'impunité de l'autre. Et ça

ne risque pas de s'arranger, les méthaniseurs, comme toutes les installations classées, voyant leur normes s'alléger. Insoutenable légèreté du mal être. ■

* Aria: Analyse, recherche et information sur les accidents : « La référence officielle du retour d'expérience sur accidents technologiques », www.aria.developpement-durable.gouv.fr.

** Commission d'enquête sur l'impact économique, industriel et environnemental des énergies renouvelables, sur la transparence des financements et sur l'acceptabilité sociale des politiques de transition énergétique, 20 juin 2019.



dossier, les riverains s'imaginent la fréquence de passage des poids lourds, craignent les risques d'odeurs, découvrent les précédents d'incendies dans toute la France. Les vaches, elles, continuent de ruminer dans leur coin. ■

Amédée Tritusse

* Il est même question d'en faire un troisième dans les Mauges, à cheval entre Vendée et Maine-et-Loire. Mais chut!

** 54 M€ de chiffre d'affaires en 2019.

Un sujet brûlant

Les digesteurs crament? Pas de panique, ils s'autosurveillent.

LE HIC du gaz, c'est son côté inflammable. Et partout en France, ça flambe. Rien qu'en 2019, un silo du méthaniseur en construction à Plouvorn (29) explose en juin, suivant des incendies similaires à Sauverre-la-Lémance (47) en février et à Saint-Gilles-du-Mené (22) en juillet. Service de l'Etat, l'Aria* liste des dizaines d'incendies de méthaniseurs, des big bags de charbon actif qui brûlent, des fuites de gaz, des eaux polluées avec poissons crevés alentour, une cuve qui se disloque, les eaux de lessivage ou les lexiaviats qui débordent, un gazomètre qui explose, une double membrane qui éclate, une vis d'alimentation qui s'est fissurée...

Valdis déborde et dépasse les bornes

Valdis à Issé est un bel exemple de la dérive de la filière. Porté par l'équarrisseur Saria, actionnaire majoritaire allié à la coopérative Terrena, le méthaniseur inauguré en 2012 reçoit des déchets de restos, de l'industrie, des collectivités, des effluents, etc. Ce projet de 15 M€ dont 2,4 millions de subventions s'est pris une volée de bois vert du commissaire-enquêteur en 2019 lors de l'enquête publique sur le plan régional de prévention et de gestion des déchets : trois moteurs de cogénération dégagent beaucoup

plus d'oxyde d'azote, alias Nox, puissant gaz à effet de serre, que son plafond autorisé; 7000 tonnes de digestats épandus en toute illégalité au-delà de la quantité réglementaire autorisée; des intrants provenant du Finistère et même de l'Allier et du Haut-Rhin (1700 km aller-retour!), etc. Bonjour le bilan carbone. Le commissaire conclut qu'« il est nécessaire de changer la réglementation concernant les unités de méthanisation et les digestats. Dans l'état actuel de la situation, on va droit à des problèmes de salubrité publique et de graves pollutions environnementales ». Et il sort la sulfatuse contre le fameux concept d'« autosurveillance » qui consiste à laisser l'exploitant dire si tout va bien ou pas! « On ne peut consciemment confier plus de déchets à des unités qui n'ont pas fait la preuve de leur sérieux et de leur capacité à prendre en considération les populations riveraines, la biodiversité et



Mets ta quoi?

Pipi caca prout... Et hop, des tonnes de gaz!

UN MÉTHANISEUR fait macérer et fermenter ce que pissent et chient bestiaux et volailles, mixé à de l'ensilage de maïs, des résidus céréaliers, pailles de céréales, graisses d'industries de la bouffe, déchets de restos et cantines collectives, tontes de pelouses... Les techniciens parlent de digestion anaérobie, ça fait chic. Dans les cuves, les bactéries assimilent le tout et finissent par péter un gaz mixant méthane et CO₂, appelé biogaz sauf qu'il n'a rien de bio. Du pur greenwashing. Après, il faut gérer la matière restante, le digestat, épandu comme un engrais dans les champs. Présenté comme un substitut aux intrants chimiques, donc paré de vertus naturelles. Deuxième greenwashing : les fermes bio n'en veulent pas, ce digestat sortant d'élevages intensifs tout pleins de pesticides, d'antibiotiques... Mais le pire n'est jamais sûr: la Coop d'Herbauges prévoit une ligne mêlant déjections d'agriculteurs « conventionnels » et bios, dont le digestat pourrait être dispersé sur les terres en bio, sans enfreindre les règles, fruit d'un lobbying intensif aux niveaux européen et national. La cuve du digesteur est pourtant une marmite d'éléments pathogènes nocifs pour le ver de terre, l'abeille, risquant d'empoisonner les sols sur lesquels ces résidus sont tartinés. Ce que dénonce le Collectif scientifique national sur la méthanisation (CSNM). Et malgré les prêchi-prêcha des agences de l'État et des sociétés de conseil vantant une matière inerte, stable, sans gaz, les riverains ont le digestat dans le pif, subodorant que ça va puer et leur nociver la santé, aucune règle n'imposant une durée de séjour dans le méthaniseur avant son épandage. Pas si écolo que ça, en fait. Le digestat (y compris de boues d'épuration) est d'ailleurs sorti officiellement de son statut de déchet grâce à la loi Egalim, applicable depuis janvier 2020.

Un monstre dévorant

De tels investissements poussent à une logique productiviste, comme l'agriculture qu'ils servent, avec un objectif d'abord énergétique, comme en Allemagne : ils confortent un peu plus un modèle qui doit pourtant se remettre en cause. Il faut donner à bouffer en continu à l'usine, tout en veillant à maintenir un délicat équilibre à la chaîne de décomposition organique, subtil mélange de fumier, lisier et cultures intermédiaires (avoine, orge, etc.). D'où le danger de changer l'usage des champs en remplaçant des cultures alimentaires par des cultures énergétiques. « Trop de végétaux qui ne sont pas des déchets alimentaires les méthaniseurs »*. Ou comment la terre qui gaze remplace la terre qui nourrit. Sans compter un surplus d'azote. Lors de la réunion publique à Nozay le 14 janvier 2020, les promoteurs ont vanté la production durant l'été de sorgho, de colza et de triticales, désignés sous le nom de « Cives » pour « Cultures intermédiaires à vocation énergétique ». Un nouveau métier : énergiculteur. ■

* La méthanisation est-elle compatible avec l'agriculture paysanne? Confédération paysanne, Campagnes solidaires n° 356, décembre 2019.

Un secret bien fardé

Toujours ronchon, le populo risque d'entraver les projets. Autant le tenir à l'écart, qu'il n'entrave que dalle.

À L'AUTOMNE 2019, les dirigeants de la Coop d'Herbauges admettent devant la presse deux points noirs : «L'acceptabilité sociale de ce projet que nous devons travailler et la nuisance liée au transport»*. Neuf mois plus tard, rien n'a changé et la colère enfle face à l'obstination à avancer masqués. À Corcoué, malgré le poids économique de l'entreprise et ses bonnes relations avec les responsables, le maire Claude Naud s'agace, sceptique vis-à-vis d'un projet qui gonfle : l'objectif de tonnage a triplé au fil des mois, sans évaluer le trafic de poids lourds insupportable pour le réseau des routes communales et de petites départementales. Lors d'une présentation réservée aux riverains de la coop le 19 octobre, le maire fait déjà part de son doute. Puis grogne face au mutisme des promoteurs alors que lui-même se fait de plus en plus interpellé par des administrés inquiets de la démesure du dossier très dis-

cret. Le nouveau conseil municipal élu a eu droit à un exposé privé le 6 juillet. Une réunion publique est demandée. Entretiens, un collectif citoyen s'organise. Une révolution dans une bourgade tranquille.

Les voies du projet sont impénétrables

Même hypocrisie pour le second mégaméthaneur à Puceul. Les élus de la communauté de communes de Nozay sont informés dès juin 2019. À l'automne, une délégation d'élus, cornaquée par un commercial de Nature Energy, part même en visite au Danemark, paraît-il l'eldorado méthano. Mais les futurs voisins sont soigneusement tenus à l'écart des tractations. La maire de La Grignonais, pas convaincue, met les pieds dans le plat lors de la cérémonie des vœux du 11 janvier. Le calendrier s'accélère. Une réunion publique est discrètement annoncée pour trois jours plus tard par la maire de Puceul, Claire Théveniau. À

peine un message succinct sur les panneaux lumineux municipaux, noyé dans les autres infos. Rien dans les bulletins communaux ni dans la presse. Le 14 janvier, la présentation rassemble quelque 180 participants, surtout des agriculteurs prévenus par la coop et leurs syndicats. Quasiment aucun citoyen lambda, mais les apparences sont sauves. Le 29 janvier, l'intercommunalité, présidée par la même Claire Théveniau, vote à bulletins secrets pour l'usine et réserve six hectares dans sa zone d'activités, au bord de l'axe Nantes-Rennes. À côté d'une parcelle de trois hectares où le groupe Pigeon va implanter une «centrale d'enrobage à chaud», comprendre usine à goudron, du genre qui fume bien cracra. Ce projet a aussi été porté en catimini par la municipalité avec un premier permis de construire délivré en octobre pour une bâtisse de... 99 m². De quoi monter une belle cabane de chantier. ■

* Ouest France, 25/11/2019.



Anti toux

Dénigrementeries à tout bout d'champ

Sous observation, l'agribashing fait agribashpcht

LES GENS, c'est des vraies calamités agricoles : voisins pince-nez, bienôtistes de l'animal, détracteurs du poireau chimique, les qu'aiment pas les pesticides... Fléau de notre temps, l'agribashing terrorise le cultivateur, le plonge dans une anxiété rampante qu'un traitement au glyphosate ne peut éradiquer. Heureusement, les préfets ont lancé des observatoires de l'agribashing dans 25 départements où sévirait cet ignoble dénigrement du pedzouille, «stigmatisation des activités agricoles» qui, horreur, «peut conduire à des actes d'incivilité, d'intimidation voire de violences». Repris sans broncher par les médias, le concept d'agribashing a été martelé par la FNSEA pour faire corps face aux vilains. Les observatoires suivent la création en octobre 2019 de la cellule de surveillance Demeter*, les pandores devant pourchasser jusqu'aux «actions de nature idéologique, qu'il s'agisse de simples actions symboliques de dénigrement du milieu agricole ou d'actions dures ayant des répercussions matérielles ou physiques». Le ministre de l'Intérieur a mis dans le même sac cambriolages, vols de matériel, incendies, dégradations, occupations de terrains agricoles par des gens du voyage ou les free parties, actions militantes antispécistes, antichasse et de fait tout opposant à l'agriculture industrielle. Vol, droits des populations nomades, critique sociale sont donc également considérés comme criminels. En Loire-Inférieure, l'observatoire est né le 10 janvier dernier. Le préfet a convoqué deux procureurs (Nantes et Saint-Nazaire), états-majors gendarmes et policiers, chambre d'agriculture, syndicats agricoles, et des fonctionnaires de la préf. Le constat 2019 a remonté un inventaire de 425 «faits d'atteintes aux biens concernant le monde agricole»** dont seulement trois intrusions liées au dénigrement de la

profession. Deux simples signalements, une seule plainte, qui finira enterrée.

Selon Dominique Deniaud, présent à la réunion pour la Confédération paysanne, le déballage a viré à «une vraie confusion mélangeant tout, sans aucun élément sérieux ni concret. Les deux procureurs n'étaient d'ailleurs pas convaincus du bien-fondé de la chose. Le président de la chambre d'agriculture a commencé par expliquer qu'il avait surpris un coureur à pied dans son champ très humide, et que ses chaussures s'enfonçaient dans la boue!» Le tour de table entend que les militants antipesticides du mouvement des coquelicots seraient «des extrémistes». «Alors que leur questionnement est fondé, et pas répréhensible, poursuit Dominique Deniaud. Des bras d'honneur, des gens qui prennent en photo quand on pulvérise, oui, ça existe. On peut se fâcher, barricader nos fermes, mais seul le dialogue nous en sortira. Le vol de cochons, c'est déplorable mais le vol ça arrive partout, dans les supermarchés ou ailleurs. On ne fait pas un observatoire pour les gens qui tombent à vélo ou les vols sur les chantiers...»

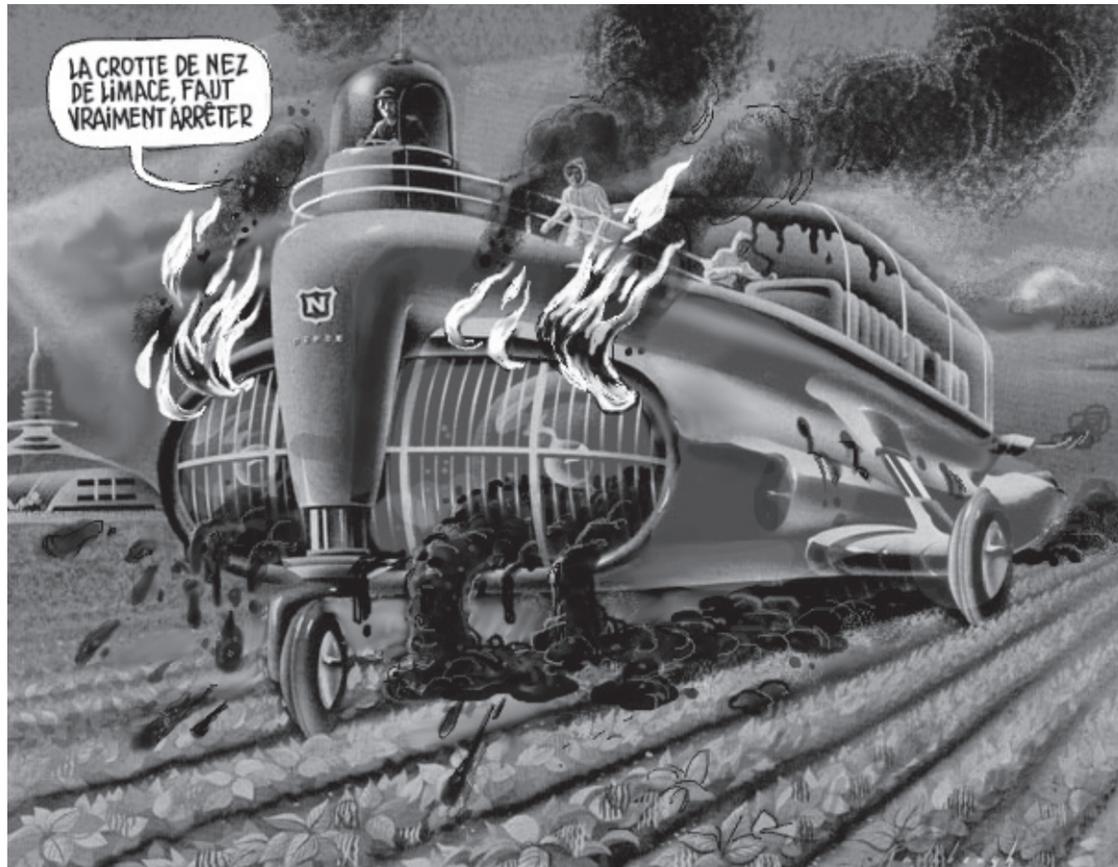
Malgré ce flop manifeste, les agriculteurs se disent toujours victimes : une brève d'Ouest-France évoquant des «fortes nuisances olfactives», une odeur d'œuf pourri et un précédent d'épandage qui pue, Frédéric Bossard, vice-président de la FNSEA 44 tweete le 10 juin contre ce «lobbying agribashing» braillant qu'«il faut sanctionner, c'est du racisme, là aussi».

Entre agricultivistes et commun des mortels, vite, un cordon phytosanitaire. ■

Jean-Marie Deguingois

* Rien à voir avec la déesse grecque des moissons, ou la marque de l'agriculture «biodynamique».

** En France, 0,28 % des faits répertoriés par la gendarmerie relèveraient du dénigrement des agriculteurs (Reporterre, 22/02).



Pompe à fric public

OUTRE la merde animale, la méthanisation pompe pas mal d'argent public, via des subventions à l'investissement (Ademe, collectivités locales, etc.), mais surtout en fonction-

nement, grâce au «tarif de rachat garanti» du gaz injecté : le soutien public est fixé à 9,7 milliards d'euros pour la seule période 2019-2028 ! Sans cette générosité, pas d'amortissement possible pour les méga-projets privilégiés par l'État et conçus comme des pompes à fric pour l'agriculture industrielle en crise structurelle. L'alibi de la solution environ-

nementale encourage de fait l'agrandissement continu d'exploitations agricoles. Une fuite en avant sans fin, accaparant toutes les terres disponibles, pour maintenir un modèle épuisé. Une suite finalement logique au détricotage méthodique, depuis une quinzaine d'années, de la réglementation ICPE (Installations classées pour la protection de l'environnement) où les élevages industriels ont vu se relever les seuils du régime d'autorisation, avec un régime d'enregistrement bien moins contrôlé.

Problème: ce méthane revient plus cher que les combustibles fossiles, d'où le soutien de l'État via le tarif de rachat garanti quinze ans qui assure un retour sur amortissement dès la septième ou huitième année. Une vraie aubaine pour l'agriculture industrielle, et pour les multinationales et les banques qui les accompagnent. ■



Un gaz qu'a pas l'air bio

ON CONFOND souvent «biogaz» et «biométhane». Obtenu par fermentation de matières organiques sans oxygène (anaérobie), le biogaz se compose à 60% de méthane et 40% de CO₂. La première génération d'unités industrielles comme Valdès à Issé l'utilisait tel quel dans une turbine à gaz pour produire chaleur ou électricité par «cogénération». Procédé beaucoup moins coûteux mais aussi moins juteux, la cogénération n'a plus guère cours que pour les projets à la ferme. Le biométhane, c'est du biogaz débarrassé de ses impuretés, à injecter dans le réseau de gaz, après décarbonatation, désulfuration, déshydratation. Et ceux qui sont pas contents, la ferme ! ■



Marche ou crève

Le muscadet pulvérisé

Le pinard pharmachimique n'aime pas les promeneurs.



phénomène de « dérive » qui propage dans l'air les produits pharmaceutiques aspergés a priori vers le sol mais avec un pourcentage perdu : jusqu'à plus de 50 % se volatilise selon le vent, la météo, « le type de pulvérisation, la taille des gouttelettes pulvérisées ». Après aspersion, les pertes « peuvent atteindre jusqu'à 90 % de la dose appliquée pour les composés les plus volatils ». Et c'est pas tout, avec l'érosion éolienne, « les particules du sol arrachées par le vent vont alimenter l'atmosphère en pesticides ». On peut donc profiter de ces saloperies à chaque étape, sous forme de gaz ou de particules^[2].

AVANT d'être gouleyant et primesautier, le muscadet conventionnel, autant dire non bio, subit les outrages de la chimie. Et les fabricants de muscadet, ça les escagasse, tous ces promeneurs dans leurs vignes. Surtout quand ces susceptibles randonneurs se pincent le nez ou font des signes de réprobation, voire des bras d'honneur, aveuglés par le pesticide-bashing quand ils croisent des viticulteurs pulvérisant des produits douteux. Les explications des pesticideurs ne sont pas très rassurantes : « Les traitements, bios ou pas, nécessitent un temps avant de pouvoir revenir dans la vigne », mais promis juré : « On ne traite pas pour le plaisir »^[1]. Surtout en période printanière où la floraison est propice aux maladies de la vigne, champignons, bestioles volantes ou rampantes. Le message c'est donc, pas de balade dans un service de soins intensifs où on asperge les médicaments par vaporisation, même si « la cohabitation se passe bien mais génère un sentiment d'insécurité au travail », indique le courrier cosigné par deux vignerons, Christian Gauthier (Fédération des vins de Nantes) et Carmen Suteau (chambre régionale d'agriculture). On ne dira jamais assez le caractère insécurisant de la bonne cohabitation.

Charte d'assaut

Pourtant le temps est aux promesses, avec une « Charte d'engagements des utilisateurs de produits phytopharmaceutiques de Loire-Atlantique » qui « vise à favoriser le dialogue entre les habitants, les élus locaux et les agriculteurs et à répondre aux enjeux de santé publique liés à l'utilisation de produits phytosanitaires en agriculture, particulièrement à proximité des lieux habités » ; sans oublier de « faire prendre conscience aux agriculteurs du potentiel impact de leurs pratiques sur la santé des riverains et l'environnement ». Outre le respect de la loi et des distances réglementaires d'épandage (on pourrait pas faire moins), les agriculteurs sont invités à faire des efforts pour tenir compte du vent en choisissant d'asperger des « produits à moindre risque en termes de toxicité » au petit matin, au petit soir ou mieux, de nuit. Une charte pour calmer les esprits échauffés contre les petits chimistes de l'agri, qui seraient en fait des victimes incomprises. Même démarche que l'observatoire de l'agribashing piloté par le préfet.

La pharmacie de terroir

Le dernier rapport d'Air Pays de la Loire paru en mars 2020 divulgue les dernières « mesures de produits phytosanitaires dans l'air du vignoble nantais ». C'est un

Randonnez en apnée

Parmi les 15 molécules repérées, « le folpel représente 60 % de la concentration totale » en pesticides, devant le cymoxanil (23 %) et le chlorothalonil (4 %). Ces trois fongicides sont censés contrecarrer les champignons et moisissures, oïdium, botrytis, ou le fameux mildiou. Classé C1B (cancérigène avéré), le chlorothalonil est interdit par l'Union européenne depuis mai 2019. Il devrait disparaître des relevés en 2020. Le cymoxanil ? « Corrosif, dangereux pour la santé à court et long terme, très irritant, potentiellement cancérigène »^[3]. Selon l'Anses, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation de l'environnement et du travail, le folpel, famille des dicarboximides phtalimides, présente une « toxicité aiguë par inhalation, catégorie 4 [la plus élevée] », sans parler des risques d'irritation oculaire et allergies cutanées. Datant des années 1950, « le folpel est responsable de nombreux problèmes de santé (œdèmes de la face, rash cutané, phlyctènes, conjonctivite, rhinite et troubles respiratoires) ». Il avance parfois masqué, sous les noms commerciaux des firmes: Duteor, Pantheos, Caltan, Mikal, Proban, Valiant, avec tous les ® d'usage au bout.

Dans le pays nantais, le folpel est surtout aspergé de début juin à mi-juillet contre le mildiou qui surgit dans les vignes quand il pleut trop par temps doux. Accessoirement, le folpel a été montré du doigt, entre autres hypothèses, comme cause possible des naissances de bébés sans bras. Vous reprendrez bien la tournée du patron. À consommer avec pulvérisation. ■

Vincent Sulfy

^[1] Ouest-France, 20/05.

^[2] Avec un pouvoir de dispersion large: du folpel pulvérisé dans le vignoble bordelais a été détecté dans l'air, en plein cœur de Bordeaux (Colloque sur la réduction des pesticides, Confédération paysanne, novembre 2010).

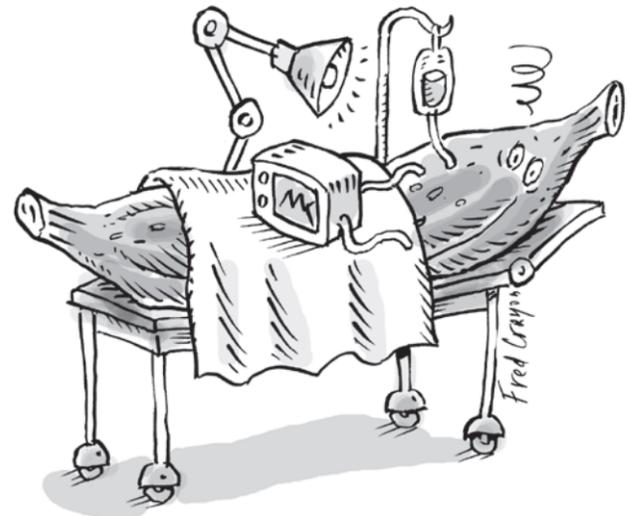
^[3] « Impact des pesticides sur la santé du vigneron ». Thèse de doctorat en pharmacie, Goeffroy de Lozzo, avril 2015.



Mélodie en hors sol

Faut pas nous prendre pour des concombres

Célébration du légume boosté, qui pousse sans terre, mais tellement local.



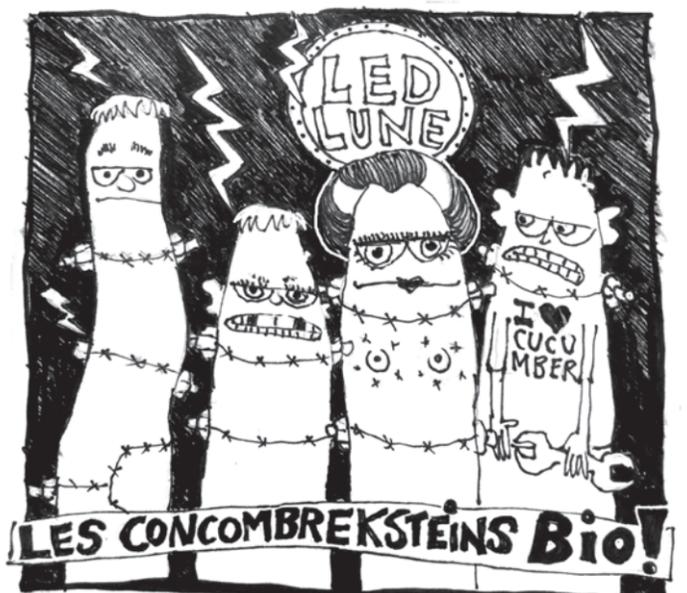
RUBRIQUE « les bons produits d'ici ». L'article d'une page (Presse-O, 09/05) fait la promo du concombre hors sol, cultivé sans terre, sous serres chauffées pilotées par ordinateurs, les racines plongeant dans des pains de laine de roche, avec un contrôle chimique permanent du substrat, son pH, les teneurs en cuivre, zinc, manganèse, molybdène, pour régler les concentrations du goutte à goutte. Mais c'est du local : Haute-Goulaine et Saint-Julien-de-Concelles. 18,5 hectares de serres, la moitié chauffée, 170 salariés. Le groupe maraîcher Olivier qui produit 9 millions de concombres par an explique qu'« il n'a pas à traiter les sols [puisqu'ils ont été supprimés]. On utilise seulement des produits bios ». Sauf que cette fabrication high tech n'est pas du tout de l'agriculture bio, qui interdit d'accorder le label à ces paysans sans terre qui se foutent des saisons et qui industrialisent les légumes en carbonisant l'exploitation de serres chaufferettes. À Carquefou, chez le groupe concurrent Cheminant, on se targue de produire cinq millions de concombres sur quatre hec-

tares, 365 jours par an « grâce à l'éclairage artificiel par led » dont l'irréelle lumière rose « booste la croissance de la plante » vingt heures par jour.

C'est marrant : « hors-sol », pour un politique, c'est péjoratif. Dans l'univers plus terre à terre de l'agriculture, la mention hors sol deviendrait une pure donnée, neutre. Cette agriculture technologique a la bénédiction d'un spécialiste du hors-sol, ce monsieur Macron venu fin avril visiter une installation de tomates hors-sol dans le Finistère pour « rendre hommage à "la ferme France", symbole de la "deuxième ligne" de la "guerre" contre le coronavirus et qui assure l'alimentation des Français » (AFP, 23/04). Ce à quoi la FNAB, Fédération nationale d'agriculture biologique, a rétorqué que « le président de la République a choisi de valoriser le modèle agricole le plus déconnecté du monde vivant ; un modèle aseptisé, artificialisé, où il y a plus de béton que de terre, où les fruits et légumes sont chauffés toute l'année ». On devrait chauffer les journaux toute l'année, même quand ils emballent les concombres. ■

Cunégonde Bitassée

Humour du Vignoble Nantais...



Les casseroles du concasseur de carcasses

Guy Dauphin environnement, brave désosseur d'autos. À applaudir tous les soirs à 20h.

IL FAUT faire la réclame des entreprises qui assurent dans l'ombre des tâches ingrates. Comme celles qui désossent des épaves de bagnoles. À Saint-Herblain, GDE (Guy Dauphin environnement) recycle des autos et des métaux, mais reste trop discret. GDE n'a pas su faire de retape après le passage de l'ASN (Autorité de sûreté nucléaire) le 23 janvier 2020. C'est pourtant valorisant, la visite officielle d'une autorité... L'ASN a dû faire elle-même savoir que «les conditions d'entreposage de déchets radioactifs, en attente de reprise sur le site lors de la visite, sont insuffisantes et ne permettent pas de garantir la sécurité des travailleurs (absence de local sécurisé, absence de signalisation de la présence d'une source radioactive sur les bidons entreposés, absence de signalisation de la présence d'une zone contrôlée verte...)». Les inspecteurs sont tombés sur «cinq fûts contenant des sources radioactives entreposées dans un hangar, dans des conditions non sécurisées», la zone vaguement entourée d'un ruban de signalisation. La société n'a pas su vanter la beauté de son dilettantisme, salubre effronterie dans un monde industriel coincé par tant de normes, que ne cesse de dénoncer le patronat.

Vive la déconstruite

Sur ces bidons non enregistrés, rien n'indique qu'ils contiennent des déchets radioactifs à 16 microsieverts, valeur relevant de «très faible dose» mais nécessitant une zone spéciale, où les salariés ne doivent accéder qu'avec protection, et un suivi dosimétrique adapté, ce qui n'était pas le cas. Selon GDE, les fûts contiendraient une fontaine et un paratonnerre avec du radium 226, du thorium, le tout traînant là depuis 2013, sans documents justificatifs. Sept ans, c'est tellement rien pour du thorium qui a une période radioactive de 14 milliards d'années... Les ponts-bascules pesant

les camions sont bien équipés de portiques détectant les cargaisons radioactives mais, pas de bol, l'alarme du portique est mal réglée et les appareils de mesure n'ont pas été contrôlés ni étalonnés depuis au moins trois ans, note l'ASN. Saluons ce magnifique esprit de la liberté face aux contraintes.

Circulaire de rien

Ce sens du bad buzz ne s'arrête pas là chez GDE, proclamé «acteur majeur de l'économie circulaire», mais parfois rattrapé par des courts circuits. Le 13 mai, le site GDE de Montoir a été la proie des flammes. Plus trivialement, il a bien cramé. D'abord des ferrailles puis 700 carcasses de bagnoles attendant d'être broyées. Il faudra 115 pompards, 20 engins et cinq heures pour maîtriser le feu. Incendie aussi le 7 août 2017 sur le même site (60 pompiers, 25 engins, quatre heures)*. Mais les puissants broyeurs n'écrasent pas que de la ferraille: un salarié a eu un bras arra-

ché par un engin (Ouest-France, 17/08/2018), un autre y est passé et GDE a été condamné après coup pour «homicide involontaire» par le tribunal correctionnel de Saint-Nazaire et pour faux et usages de faux, pour avoir, «alors que la victime agonisait, signé un plan spécifique de sécurité sur le capot d'une voiture, afin de se dédouaner» (20 minutes, 14/04/15).

Quand on fait dans le circulaire et l'économie, il faut savoir économiser sur la sécurité. ■

Guido Finasse

* Ailleurs, pas mieux : en avril 2020, 900 tonnes d'épaves brûlent sur un site GDE des Yvelines (60 pompiers aussi). Rebelote un mois plus tard sur le même site. À Salaise, en Isère, GDE a dû éteindre onze incendies en quinze ans.

Coques en stock

La plaisance balance sous ses coques

Sous la coque, c'est la barbe. Mais le carénage des bateaux de plaisance, ça craint.

REMISE AUX normes, l'aire de carénage du Croisic serait «écologique en tous points» (Ouest-France, 25/05). Promis, juré. C'est même écrit sur le journal. «L'enrobé est aujourd'hui beaucoup plus imperméable afin que toutes les eaux polluées puissent être récupérées par le nouveau système de traitement des eaux», dit le directeur du port*. C'est ici que les plaisanciers toiletentent le dessous de leur canot ou leur yacht, à coups de peinture antifouling pour empêcher la prolifération d'algues et moules qui font des coques barbues sous la ligne de flottaison. Supposées moins toxiques, les dernières générations autorisées de ces peintures sont quand même additionnées de cuivre, de zinc, de fongicides, algicides et bactéricides, triméthylbenzènes et phénols, dont le joyeux bisphénol A, perturbateur endocrinien pour l'humain. Pour le plancton, on ne sait pas l'effet sur le cerveau. Tout ce badigeon chimique est entièrement relargué à la mer en une saison de navigation. À terre, les eaux de lavage ne sont plus balancées dans le port du Croisic comme avant. Un léger mieux. L'aire de carénage avait d'ailleurs été fermée sur ordre de la préfecture, tant que ne serait pas garanti l'arrêt de cette pollution de l'eau. En 2018, une enquête du Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement,

la mobilité et l'aménagement) établit que sur les 28 installations de carénage de la région (dont 20 en Loire-Inférieure), dix seulement disposent d'un système de traitement complet des effluents. Le reste, pfuit, on balance à la mer!

Aujourd'hui, les rejets de carénage sont toujours traités comme déchets toxiques et dangereux. Les alternatives, peinture au silicone qui décourage les algues squatteuses, jet sous pression, grattoir et huile de coude, sont peu utilisées. Le carénage «écologique en tous points» a encore quelques points à régler. Maman les ptits bateaux qui vont sur l'eau sont bien dégueus. ■

* Le département est propriétaire et gestionnaire du port de pêche et de plaisance de Pornic.

ET ON VOUS DIT PAS CE QU'ON FAIT SOUS NOUS



LATULULULU?

Notionalisme

France Bleu Loire Océan, 4 juin 2020

«Ambiance tendue sur place» pour l'intervention des soldats du feu : «Les pompiers parlent de "notion de coups de feu" boulevard du Massacre». Euh, ça serait pas plutôt boulevard de la notion de Massacre?

Feu l'ancien

Ouest-France, 4 mai 2020

Dans une ère où la mort est le compagnon des jours, elle se ramasse aussi dans les pages du journal. «Joseph Muloise, ancien pompier de Riaillé, s'est éteint.» Quel dommage de pas avoir trouvé un jeu de mot avec Riaillé.

Faites passer

Presse-O, 9 mai 2020

Macron porte un masque lors de ses apparitions publiques, d'autres chefs d'État non. Selon une chercheuse comportementaliste de la Northwestern University de l'Illinois, «la décision dépend du message que le dirigeant entend faire passer». C'est comme la décision d'aller chercher si loin une si pertinente experte.

Héronautique

Ouest-France, 13 mai 2020

Deux mois sans visiteurs. Le Jardin des plantes déconfiné, constate : «Le parc a vu revenir les hérons». Pourquoi s'acharner à craquer 70 millions dans un faux arbre en ferraille équipé de faux hérons, alors qu'on les a en vrai? L'aéronautique se casse la gueule, relançons l'héronautique naturelle.

Parigots sans frontières

Ouest-France, 27 mai 2020

Les Parisiens ont débarqué en douce pour en déconfiner. Peur d'être mal reçus, ces étrangers des tégis de Neuilly-Auteuil-Passy ont apposé sur la plaque minéralogique de leur SUV un autocollant La Baule (une tente de plage rayée en rouge et blanc). Une telle usurpation d'identité, les vrais Baulois en sont restés bouche baïe.

Passé le code d'abord

«Comment aider les restaurateurs à affronter cette crise sanitaire?» Une boîte de com' de Guérande a fait comme partout à l'ère du non contact : un QR code qui remplace la carte et affiche le menu sur le téléphone du client. Les plateaux d'huîtres en hologramme sont à l'étude.

Distanciation

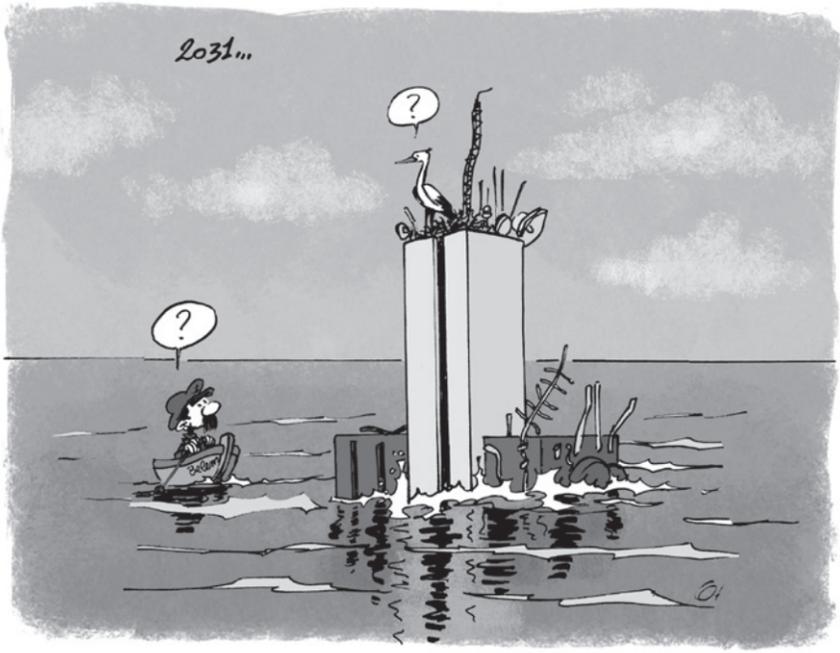
Presse-Océan, 1^{er} juin 2020

Élections à Villeneuve-en-Retz : «Le maire a largement été distancié par son bras droit». S'il court en partant du bon pied, il peut haut la main devancer son bras d'une tête. Sauf s'il est mou du genou.

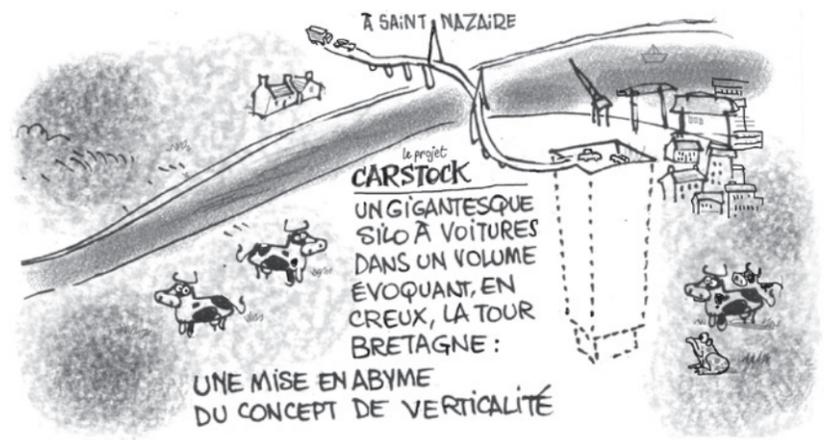
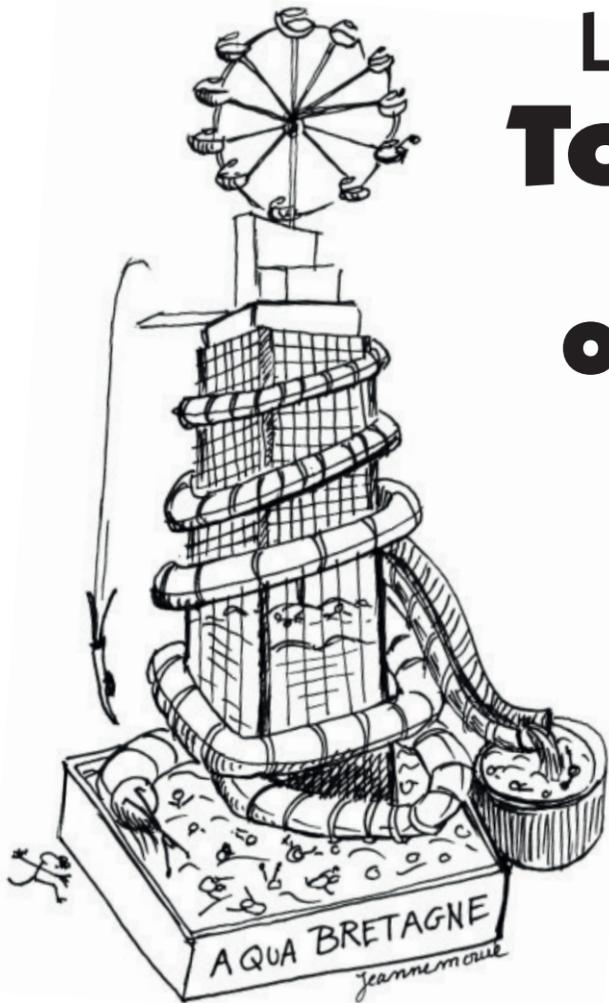
La vie en rose

Ouest-France, 5 mars 2020

En Brière, les reines de Saint-Joachim ont été gâtées d'une rose et d'un chèque cadeau de 30€. Le roi Carnaval a été gratifié du même chèque mais une boutanche de porto à la place de la fleur. Le sexisme, dites-le avec des fleurs.



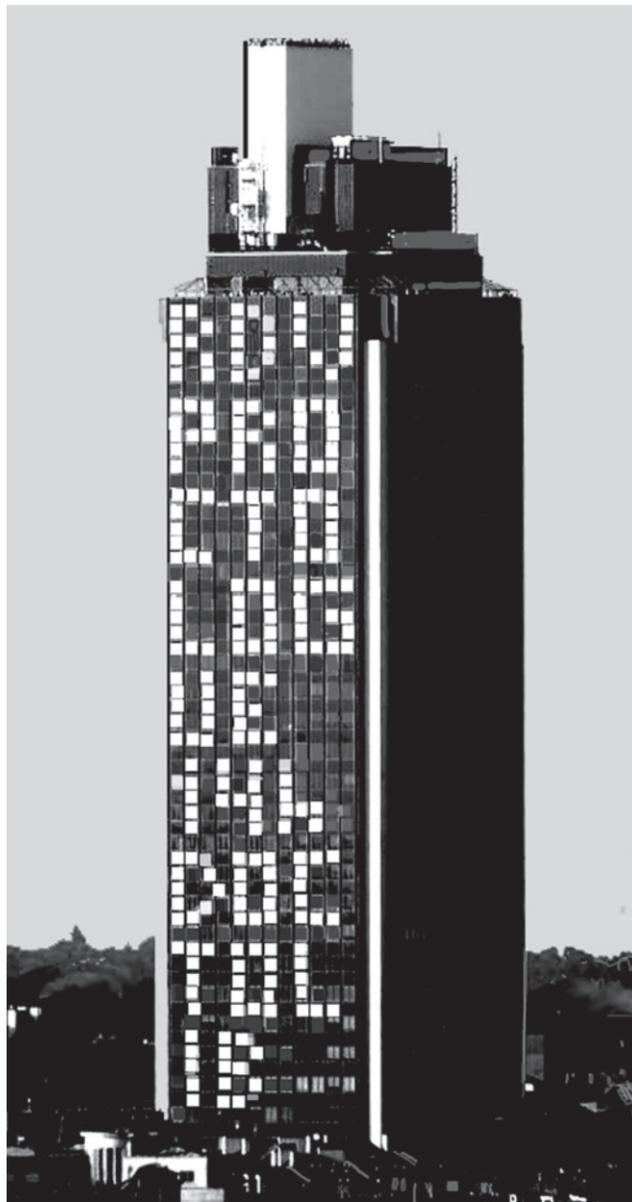
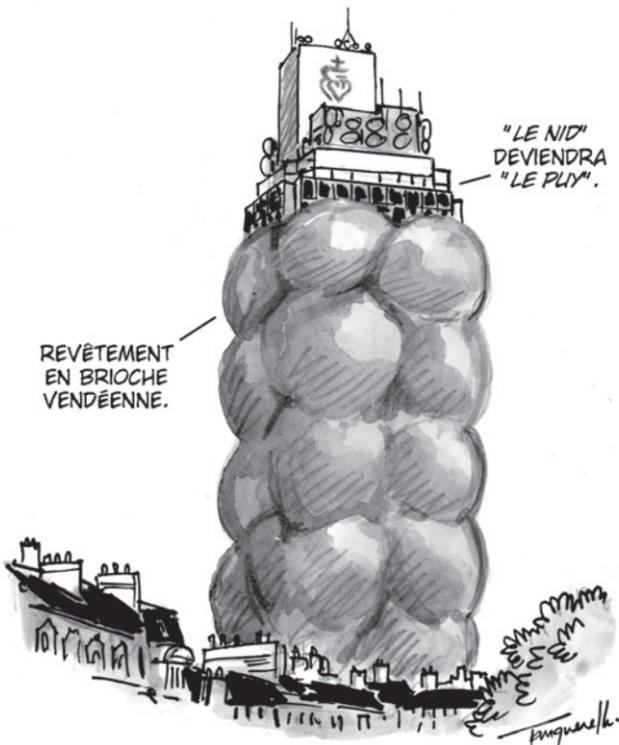
La Tour Bretagne, on en fait quoi?



Bourrée d'amiante, désertée, fermée pour au moins six ans, voire dix, la Tour Bretagne sera bientôt très vide. Voire covide si on s'y met à plusieurs. *Lulu* a demandé à ses experts de la cellule « Réinventons le futur » (chargée de l'innovation en prospective de l'avenir qui viendra), des projets pour sauver le bâtiment de l'inutile et du ridicule. La cocontinuité de l'attractivité nantaise est en jeu.



PAR SOUCI D'ÉQUITÉ RÉGIONALE, "LA TOUR DE BRETAGNE" SERA REBAPTISÉE "TOUR DE VENDÉE" ET CE, POUR UNE DURÉE DE 44 ANNÉES.



Distanciation Doctolib : c'est grave docteur ?

La plateforme numérique au nom en point doc s'ancre à Nantes.
Vraiment une bonne nouvelle ?

DOCTOLIBEROO



à peu les secrétaires des cabinets et l'auscultation en vrai. Autant dire la fin des patients reçus sans rendez-vous ou accueillis par quelqu'un qui les connaît. Il est prudent de se doter d'un nez qui coule connecté, et d'une toux en haut débit.

Autre problème : le fait de livrer à une société privée des données personnelles. Doctolib enregistre en effet l'historique des différents rendez-vous médicaux, généralistes et spécialistes, parfois le motif des consultations, et des ordonnances numérisées après téléconsultation. Un matériau très revendable. «Le géant de la santé numérique ne communique pas à ses utilisateurs l'historique de leurs rendez-vous médicaux», a montré une récente enquête (Comment Doctolib se sert de nos données de santé, France Info, 18/02). Et si Doctolib était racheté un jour, disons par des Américains, les règles européennes de protection des données ne s'appliqueraient plus (France Info, 18/05). Avec le risque de revente de données intimes. La licorne a réagi fissa, annonçant mi-juin le chiffrement total des données des patients, inaccessibles même lors d'opérations d'assistance ou de maintenance. La revente de data perso reste cependant possible, en les anonymisant, même si Doctolib s'en défend (ZDnet, 24/06). On peut bien sûr ne rien livrer de soi : Bonjour monsieur Doctolib, moi c'est j'vous dis pas qui. J'appelle d'une cabine téléphonique. Je vous tousse mes symptômes, en morse. ■

Hippolyte Condrac

RUBRIQUE santé & emploi. Doctolib s'implante à Nantes. 500 postes créés ! Superlatifs, points d'exclamation... L'annonce tombe fin mai en plein confinement : triple bingo officiel. Une aubaine pour Johanna Rolland, qui cadre avec la stratégie du pôle «santé du futur» alliant business, recherche et numérique. À Nantes, le CHU est déjà un des gros clients. D'accord, la promesse d'embauches de Doctolib n'est qu'un objectif, sur trois ans, et Doctolib ne fait pas l'unanimité, mais bon c'est pas beau de bouder. D'accord Doctolib a été accusé par des toubibs de profiter du confinement pour ponctionner 1% de commission bancaire

sur leurs honoraires, bafouant la formule promise «tout compris et sans frais supplémentaires» (AFP, 02/04), mais on ne va pas chipoter. Le médecin paie déjà plus de 200€ par mois pour faire gérer son agenda de prise de rendez-vous, les téléconsultations à distance et les frais bancaires, abonnement maintenu même quand le cabinet était fermé. Un vrai bingo, cette fois, pour Doctolib qui a, pendant le confinement, multiplié par cent son service de consultations vidéo, remboursées par la Sécu. Être en position dominante sur le marché permet tout. Doctolib, numéro 1 des plateformes de rendez-vous médicaux et de la téléconsultation, remplace peu

En plein dans les parties

Heureux veinards, tout-es ces recruté-es chez Doctolib : développeurs informatiques, administratifs et commerciaux profiteront des événements internes, les «DoctoParties, DoctoMonthlyMeetings, DoctoBeers, DoctoWeek-ends, DoctoSummerParty» et du babyfoot d'entreprise, trop cool. La coke, c'est quel jour du mois ? ■

Dites 33

Tu es mon Berger

Le marché éphémère de coach en déconfinement a dû vite se brader.

AVANT le coronamachin, des paquets de gens se sont payé une formation au psychoaching pour se lancer dans la vente de services anti-stress, proactivité émotionnelle renforcée, conscience de l'hypnotisane et du thé rapeutique, ou des sessions de psychothérapie égotrip hardcore. Assigné à résidence, et faute de clients, le coach nantais a beaucoup investi son livingroube et déblaté sur le web. Et puis une fois déconfiné, il s'est relancé, conscient de soi et besoin de refaire bouillir la marmite. Certains font dans le saut à l'holistique, d'autres protocolisent leurs consultations pour tâter du lâcher-prise entre gestes barrières qui rassurent l'anxieux. On en trouve sur le net, drivant des patients pour leur chercher une chemin vers des «constellations familiales et systémiques en

génosociogramme». Certains ont déniché le «syndrome du jour sans fin» pour désembrouiller ce qui aurait plombé les confinés. Près de Sainte-Thérèse, le centre Athénée-bien-être a soldé à -25% des «packs immunité» (algues en gélules, «prébiotiques etantioxydant en spray draineur», vitamines). Quartier Saint-Félix, le cabinet Value action coaching a cassé ses prix et fait «cheminer vers son ika-gai» à travers les écrans de visioconférences. À Vertou, le représentant du Cercle d'impulsion inclusion propose un premier rendez-vous de déballage de ce qui va pas, en visioconférence de 30 minutes gratos (après, c'est 100€ la séance), et dit s'inspirer de France Gall. Résumé : Résiste, Débranche, et vive la playlist franco galloise. ■

*« Les sauteurs de conscience », Lulun°86-87, décembre 2014.



Presque docteur ou pas du tout

De thérapeute à dérapeute, il n'y a qu'un clic.

L'APPELLATION «docto» laisse penser que sont aussi médecins les kinés, psychologues, ostéopathes, psychomotriciennes. Pour Nantes, en consultant les fiches de Doctolib, on trouve des dizaines de psychologues qui précisent «carte vitale non acceptée», idem pour les cartes bancaires. Certains font du «coaching de divorce» ou du coaching mental pour examens. Doctolib oriente sur un catalogue de pratiques dites non conventionnelles très new age, épinglées par la Miviludes et largement controversées. Ce que certains appellent de la fake médecine : kinésiologie, thérapies diverses (brèves, quantiques, psycho émotionnelles), hypnose ericksonienne, thérapie EMDR (Eye movement desensitization and reprocessing) prétendant soigner en faisant bouger les yeux... Les naturopathes listés mentionnent quand même «profession non réglementée», tout comme une «psychopraticienne» à Saint-Herblain (pas de diplôme), mais les gestaltistes ne préviennent pas. Il suffit d'un master, un DU (diplôme universitaire) pour adjoindre tout un kit de techniques qu'aucune formation ou diplôme officiel ne valide, comme l'Alpé (Accompagnement à la libéra-

tion des perturbations émotionnelles), le décodage biologique, la psychogénéalogie, la méthode EFT (Emotional freedom technique), la «pleine conscience» dérivée du bouddhisme Des thérapeutes alignent des certificats d'instituts privés : «Maître praticien» en hypnose humaniste, en thérapie symbolique avancée, en programmation neurolinguistique. On trouve un ancien photographe de mariages branché développement personnel qui dit avoir inventé une photothérapie des émotions de ses patients avec pour mission «d'amener la personne à se détacher de ses loyautés familiales qui l'encombrent». Il s'est formé dans l'officine de formation* locale Cervis, très branchée cosmos mais qui ne peut prétendre qu'à un certificat maison de «praticien intégral», auto reconnu, c'est déjà ça. Doctolib mène aussi à des vendeurs nantais de yoga en ligne, ou à des séances avec un casque de réalité virtuelle «qui permet aux patients de s'exposer progressivement à l'objet de sa phobie» : refus scolaire, phobie de certains animaux ou de l'avion, anxiété sociale ou angoisse de conduire... Et si on a juste une double phobie, et des casques, et du virtuel ? ■

Charles Attant



Tant qu'on a le capital santé

DOCTOLIB a rejoint en mars 2019 le cercle très fermé des licornes françaises, ces ex-start-up de la tech, gonflées par le succès et qui valent plus d'un milliard de dollars. En 2019, Doctolib a levé 150 millions de dollars, notamment auprès du fonds d'investissement américain General Atlantic qui a aussi des participations dans Uber, AirBnB, Flixbus, Buzzfeed. La licorne made in France est donc largement mondialisée. ■



Le chèque chauffard achète le check point

À point, saignant ou bien recuit le repermis ?

PSSSSST! VENEZ CHEZ
"RATTRAP'POINTS!" VOUS EN PAYEZ
TROIS, ON VOUS OFFRE LE QUATRIÈME!
STAGE AUTOUR DE LA PISCINE,
GASTRONOMIE, ET, EN CADEAU DE
BIENVENUE, TOURNÉE DES CAVES!



COMMENT se racheter une conduite? Excès de vitesse, quelques grammes de trop au volant, un stop grillé, chopé avec un téléphone en roulant, des traces de drogue dans le sang... Quand on a son permis de conduire sérieusement entamé par les excès non tolérés par la loi, les infractions et les sanctions, il y a une seule solution (si on ne veut pas attendre trois ans sans délit, ce qui remonte automatiquement le score à 12 points) : une session de rachat de points. On en trouve en Loire-Inférieure, depuis quelques rares occasions à 200€, jusqu'à 305€* (131€ à 248€ avant le confinement). Prix variables pour le même résultat, garanti avec le paiement : tout le monde rachète quatre points en quarante-huit heures. Pas d'examen ni de QCM à la sortie, zéro validation des notions acquises, aucune épreuve pratique, ni conduite ni code de la route, et personne n'est recalé. Seule exigence : l'assiduité, et donner l'impression d'écouter.

On est prié d'être là

Pour se faire exclure en cours de session, il faut roupiller trop ouvertement, jouer avec son smartphone sans écouter les bons préceptes, voire « arriver en état d'ivresse » (Ouest-France, 28/01). À Saint-Nazaire, le ré-

glement intérieur d'AESR44, Apprentissage et éducation en sécurité routière, ajoute l'interdiction « d'introduire des produits psychoactifs » et « de lire des revues ». Ouf, lire et relire sa liste de courses, le journal du matin, ou un bouquin comme *S'ennuyer pour les nuls*, ça doit passer. Mais les cas d'exclusion définitive incluent le « désintérêt manifeste pour la formation et absence de participation » ou le non respect des horaires. Pour le reste, service minimum : « Aucun examen. Pas besoin de réviser! Seule votre présence est requise. Il n'y a pas de contrôle de connaissance à l'issue du stage », insiste la plate-forme comparateur-stagespermis. Faudrait pas effrayer le client, convié le plus souvent dans des hôtels loués pour ces deux jours par des officines nomades, briefé par un duo, un psychologue et un spécialiste sécurité routière doté d'un BAFM, « brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur ». C'est chic.

Quatre points garantis

Au programme, « Quatorze heures de formation, l'attestation de stage remise le deuxième jour, la récupération automatique de quatre points ». Certains « stages de récupération de points » sont euphémisés en

« stage de sensibilisation à la sécurité routière », mais on peut rester insensibilisé et rechoper ses points. D'autres parlent plus cash de « recapitalisation », directement liée à un tarif.

Les conditions pour participer : avoir un permis avec au moins un point restant, ne pas avoir suivi un stage similaire depuis un an. Ces stages concernent aussi les gens qui ont été condamnés à ça, mais sans qu'ils puissent récupérer le moindre point : ça fait partie de la punition. Genre triple peine après amende et suspension du permis. « C'est surtout du commerce, confie Alain à Lulu. J'ai été condamné à l'annulation de mon permis et à une amende, et en plus je dois payer une nouvelle sorte d'amende, à une entreprise privée cette fois... Bizarre non? »

Un vrai marché : ces boîtes privées utilisent leur fichier pour relancer leurs clients, « tous les ans, pour mon anniversaire », souligne Alain, équipé comme beaucoup de gens d'un anniversaire par an. Comme si l'échec de leur stage et donc la récidive étaient des bienfaits pour leur chiffre d'affaires. Des dizaines de plateformes listent les offres et dates de stages. Allopermis propose un programme « devenez fan » qui offre une ristourne de 15% à chaque nouvelle inscription. Une carte de fidélité en somme. Avec réduc (attention, c'est pas de la réeduc). Le site Permisapoint se vante de 98,6% des clients satisfaits. 1,4% doivent se faire gauler à jouer à Candy Crush ou au poker en

ligne pendant le stage...

Haro sur les fantômes

Le portail Stagespointspermis débîne la concurrence : « Certaines structures que nous qualifierons de "fantômes" n'apportent un service que très succinct au conducteur en difficulté. » Legispermis offre un bonus attractif, « parking gratuit à proximité du stage ». Ça fait rêver. Stages-points se veut « un véritable espace de parole et d'échange qui pousse à la rencontre des autres conducteurs » (chouette!) et offre au stagiaire l'opportunité de « favoriser sa compréhension de la complexité de l'activité de conduite ». Controleradar.org rassure : « Les stages en Loire-Atlantique sont bien organisés ». Ô bonheur. Limitations de vitesse, passage à 80km/h sur les départementales, restauration des radars après l'épisode gilets jaunes, le marché repartait à la hausse quand le confinement à bloqué le grand élan des pertes de points. Il est grand temps de relancer ce secteur sinistré qui risquait de sombrer. Depuis 2007, les employeurs ont obligation de dénoncer les chauffeurs de leur véhicules flashés. Tout ça alimente le marché captant les gens qui se retrouvent à six points sur douze et anticipent. Une affaire qui roule pour le repointillisme en deux jours. Pour se refaire un crédit, il suffit de se pointer. ■

Alain Prostatic

* Même si le site officiel servicepublic.gouv prétend que « le coût du stage varie de 100€ et 280€ selon les centres ».



Roulez la police pour 31 €/an

Ce conseil vous est donné par avocatnegligent.com.

PAS une seconde dispo. Le maire de Donges, François Chéneau, a roulé sans permis pendant huit ans. Père. Il est avocat de métier, il est un peu négligent sur ses propres dossiers, mais il sait parler aux juges. Son explication : « Je me suis laissé prendre par les urgences ». Il y a des urgences qui durent. Il a aussi plaidé avoir été « happé par la campagne électorale » (L'Écho de la Presqu'île, 15/10/2019). Une réélection, ça ne s'improvise pas entre deux confinements. À sec de points pour excès de vitesse, il n'a donc jamais trouvé le temps de se taper un stage. Chopé en avril 2019 sans le papillon du contrôle technique, il a été condamné pour défaut de permis. À quoi? 250€ d'amende (soit 31€ par an) et à un stage de sensibilisation. Il a ensuite dû effectuer des tests médicaux et psychotechniques pour retrouver son permis. Réélu après le confinement, il a pu potasser son code. ■

Tagadac tagadac

● Déconfiture

Municipales à Nantes. Abstention dans les quartiers populaires : jusqu'à 80% (soit 19 points de plus que la moyenne dans la commune) au premier tour la veille du confinement, et jusqu'à presque 86% au deuxième round en juin (17 points de plus), dans certains bureaux de Nantes-Nord et des Dervallières. Johanna Rolland y est élue par à peine par huit électeurs sur cent... Ce qui n'a pas empêché Farinella Rolland de parler de réélection « nette et légitime ». Elle cherchait des rimes à oubliettes et mésestime.

● Droit de retrait

La commune de Saint-Aignan-de-Grand-Lieu s'est payé un distributeur automatique de biftons. Ce Dab lui a coûté 26000 € HT pour l'installation dans le bourg (Presse-O, 03/07) et 18000 € de fonctionnement par an, un peu moins si les gens du coin font un max de retraits. L'argent coûte de plus en plus cher, mais plus on dépense, moins ça coûte.

● Divin plaisir

Un tag « inquiétant » sur l'église Sainte-Croix. « Deuteronomie : l'Éternel prendra plaisir à vous faire périr ». Alors forcément, scrogneugneu, « les policiers ont procédé sur place à des constatations » (Presse-O, 25/05). L'enquête judiciaire fouine et reluque la prophétie biblique et son invocation du plaisir trouble. Le commun des mortels ne connaît pas forcément le deuteronomie, cinquième livre de l'ancien testament. Un bouquin plein de commandements qui aurait été écrit par Moïse, le surfeur sans planche. La citation taguée s'est révélée parfaitement exacte. Après vérification et lavements de mains à l'eau bénite hydroalcololique.

● Cellophanatiques

Première messe après confinement. Masques bleus, blancs, noirs, bariolés. Ouest-France (25/05) y court et consacre des pages à l'événement. « Les hosties sont placées sous cellophane et il faudra communier à la main en gardant son masque face au prêtre ». Capotes à sucer, service en self, ambiance carnaval, pas de missel pour les cantiques mais des paroles téléchargées sur appli, diable! Le bon dieu a dû se retourner dans sa tombe en gardant le saint esprit à un bon mètre de distance.

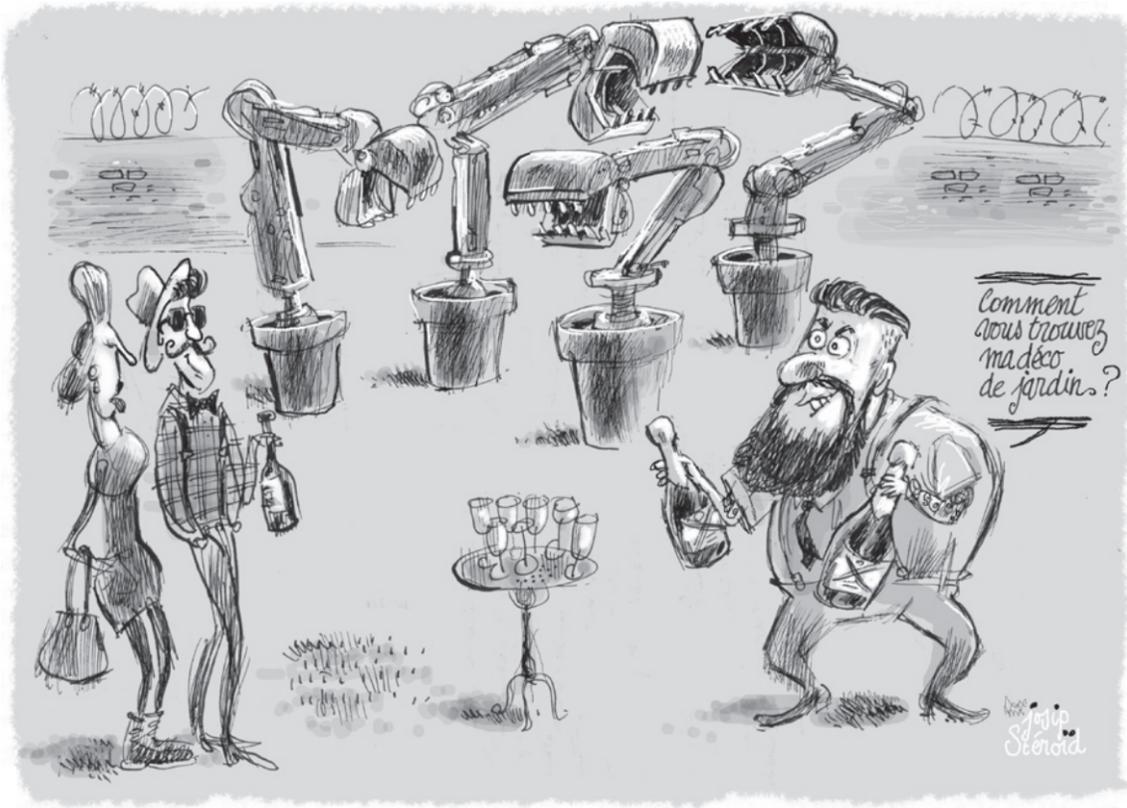
● Vendée gloubs

Flottement autour du Vendée globe. L'annuler? (Ouest-France, 07/05). Pas pour le risque sanitaire, les marins solitaires n'étant en contact qu'avec les poissons volants et les planctons voltigeurs. Mais le bizness, msieudames. Sans « village » des sponsors vantant leur investissement, pas d'intérêt. « Les partenaires qui injectent des millions d'euros dans le sponsoring des bateaux estiment souvent qu'au jour du départ, leur retour sur investissement est fait » (Ouest-France, 7 mai 2020). La grande aventure, le défi humain, l'héroïsme raoundedzeweurd, dans la « plus grande arène du monde », les « prisonniers des tempêtes », « un seul but, finir la course », « le suspense intenable, le parcours implacable » (selon le teaser de l'édition 2020 compromise), tout ça, c'était donc du vent.

Aux armes, mitoyens!

Le constructeur se croit tout permis

Un immeuble collectif déguisé en résidence perso.
Le promoteur « tailleur de biens » taille dans le vif.



CÉDRIC MAROCCO? Les réseaux sociaux le montrent amateur de tatouages, fan de moto. Le look hipster, barbe longue de sapeur, tempes rasées et houppette bien coiffée. C'est son droit. Du côté d'un autre droit, celui de l'urbanisme, ce pro de l'immobilier est parfois moins bien peigné. Le 26 février, à l'audience en référé du tribunal administratif où des riverains attaquent le permis de construire déposé par Marocco, il n'a pas plus pointé sa barbe que son avocat, laissant l'avocat de Nantes métropole se dépêtrer du dossier et lui sauver la mise. Il était ailleurs. Lui qui se dit « tailleur de biens » - ça fait chic -, armé de « la profonde conviction de créer des endroits qui offrent sérénité et la sensation d'être bien chez soi », a un peu négligé la sérénité des voisins du projet rue Desaix, à 300 mètres du commissariat de Waldeck. Et celle des ouvriers polonais (ou ukrainiens, les riverains n'étant pas de parfaits polyglottes) qui ont dû évacuer l'amiante-ciment du toit d'une réserve et dans l'ancien magasin, en juillet 2019, et n'ont rien capté des précautions draconiennes d'usage quand on manipule de l'amiante sur un chantier en France.

Y a de la casse

Dans l'acte de vente, le promoteur s'était engagé à ne pas démolir, ce que confirme le premier permis de construire. Un permis modificatif rectifie: il y aura un peu de casse. En juin, une pelleuse a ratiboisé l'ancien magasin de télé et de hifi, réduit à un tas de caillasses.

Le dossier de permis de construire a paru un peu léger aux voisins. Surfaces erronées, garage imaginaire, l'existant présenté comme un mix commerce et logement, alors que l'acte de vente a toujours désigné la bâtisse comme un seul commerce, ce qu'elle a été depuis sa création en 1928. Le marchand de télé habitait une maison voisine, sur une autre

parcelle. Le permis de construire indique sommairement une rénovation et le rajout d'un étage pour en faire la résidence principale de l'investisseur immobilier. Des plans plus récents dévoilent ce qui ressemble furieusement à un immeuble de rapport, un T5 sur trois niveaux, et trois T2. « Mais c'est faux, ce sont juste deux logements... Chez soi on fait ce qu'on veut. C'est pas interdit d'avoir des toilettes et des salles de bains : je prévois pour l'avenir, l'indépendance de mon ado, mes parents pas très en forme. Et si je devais en faire des logements, j'ai déjà les places de parking qu'obligent les règles d'urbanisme », explique Cédric Marocco à Lulu.

L'élue de quartier d'avant les municipales, un huissier, un entrepreneur de bâtiment, tous confirment aux riverains, à demi-mot ou à plein mot, que le promoteur a une réputation désastreuse et qu'il faut « s'en méfier ». En janvier 2019, on retrouve Marocco dans un squat rue Amiral-Courbet: l'occupation du bâtiment par des familles d'exilés avec enfants perturbant l'avancée de son retour sur investissement immobilier, le promoteur veut faire appel à des gros bras. L'élue vert Patrice Boutin doit calmer les ardeurs. « Ah mais là c'était pas moi le promoteur, j'étais juste investisseur », s'excuse Marocco.

Y a des gros mots

« Fraude », « contournement des



règles» d'urbanisme, ces gros mots truffent les mémoires de l'avocat des trois familles de riverains. Le promoteur aurait « eu l'intention de tromper l'administration sur les surfaces en cause et la nature des constructions » d'autant que, surprise, « la date de délivrance du permis litigieux est celle du jour de l'adoption par Nantes métropole du Plum [plan local d'urbanisme métropolitain], lequel n'aurait pas autorisé le projet compte tenu de sa hauteur ». Mais rien à redire, le nouveau Plum, voté le 5 avril 2020 n'entrant en vigueur que le 23 avril, l'étage de plus est dans son bon droit à 18 jours près. Cédric Marocco? Pas le genre à se laisser marcher sur les pignons. La surélévation prévue doit s'ancrer dans un mur mitoyen sans le moindre accord des voisins. Aujourd'hui il assure qu'il n'y touchera pas et refera un mur à touche touche. Sans le consentement du mur attaché.

Curieusement, le tribunal administratif n'a rien trouvé à redire à ces nombreuses irrégularités. Et, financièrement, les voisins n'ont pas pu faire appel. Il leur a fallu payer trois recours, contre le permis initial, contre le permis modificatif, puis un référé face à l'urgence, les démolitions laissant un chantier éventré... Ces voisins ont emprunté pour financer les recours, ce qui les prive de budget vacances pendant un paquet d'années « et en plus Nantes métropole nous a accusés de mauvaise foi », soupire une des plaignantes.

« S'ils ne veulent pas être dérangés, ils n'ont qu'à vivre à la campagne. Je suis déçu par mes voisins... Et tout ça me fait perdre du temps, de l'argent. C'est très chiant, mais c'est mon archi qui voit ça », indique Cédric Marocco. Pour l'architecte Mathieu Patillon : « Plaignants déboutés, y'a plus de litige ». Les constructeurs, ça ose tout, c'est même à ça qu'on les reconnaît. ■

Archibald Daquin

Bobardements

Nantes capitale de l'innovlangue

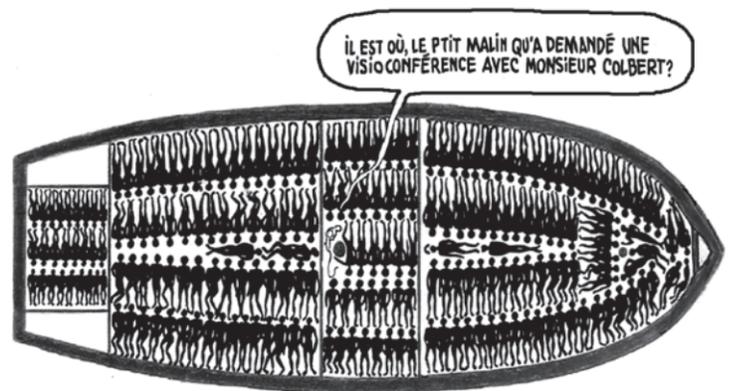
La machine à raconter des craques va s'autocélébrer.

L'ANNONCE vous a peut-être échappé mais un événement de portée internationale, voire plus, a explosé dans un ciel d'indifférence en septembre dernier : Nantes a été désignée « capitale européenne de l'innovation 2019 ». Six ans après avoir été « capitale verte de l'Europe ». La cité des Trouduc de B. se la joue capitaliste. D'autant que Bruxelles a largué à l'heureuse élue un chèque cadeau d'un million d'euros. Tous ceux qui avaient peur du changement peuvent être rassurés : le monde d'après sera comme avant, et peut-être encore plus. En tout cas à Nantes où la collecte de médailles en chocolat, trophées et labels alimente le bilan des élus dans leur course à l'échalote, qui se prononce attractivité en patois nantais. Pour justifier ses choix, la Commission européenne n'a pas lésiné sur la pommade, vantant les « plans ambitieux de régénération urbaine » associés à des « processus démocratiques inclusifs » et « une gouvernance ouverte en dialogue permanent avec les citoyens, les associations et les experts », sans oublier sa « communauté numérique et de start-up florissante ». Puisqu'on vous le dit ! Chacun se rappelle comment a été si bien coconstruit avec inclusivité et démocratie tant le projet Yellopark (« Un coup d'État urbain » avait titré le bouquin sorti juste

après*) que le dialogue permanent avec les communes de l'agglomération pour faire commande à part de masques, en squeeçant de vitesse les autres partenaires de la métropole. Démarches très innovantes, comme on voit. Mais le titre de capitalinnovante ayant été éclipsé par d'autres préoccupations, il va bien falloir enfoncer cette supposée hardiesse nantaise dans les caboches des indigènes. La bourgmestre a donc programmé des festivités innovantes pour le célébrer innovamment. Un appel d'offres est lancé pour dégoter une agence de com' capable de « concevoir un concept événementiel, d'établir une scénographie, et de mettre en œuvre matériellement l'ensemble ». Le coût de ces tambours et trompettes ? Le lauréat se verra accorder « un montant maximum arrêté, pour toute la durée contractuelle, à 150 000 € hors taxes », payant son audace et son imagination régénérante et inclusive pour concevoir la garden party événementielle. Colorer en bleu le bouchon vaseux de la Loire ou en vert le tarmac de l'aéroport avec des pigments évidemment connectés, le temps d'un apéro dînatoire à distanciation normée, c'est l'innovation de cette année. ■

Roland Jobard

* De Frédéric Barbe, éditions À la crie, mai 2018, 66 p., 8€.



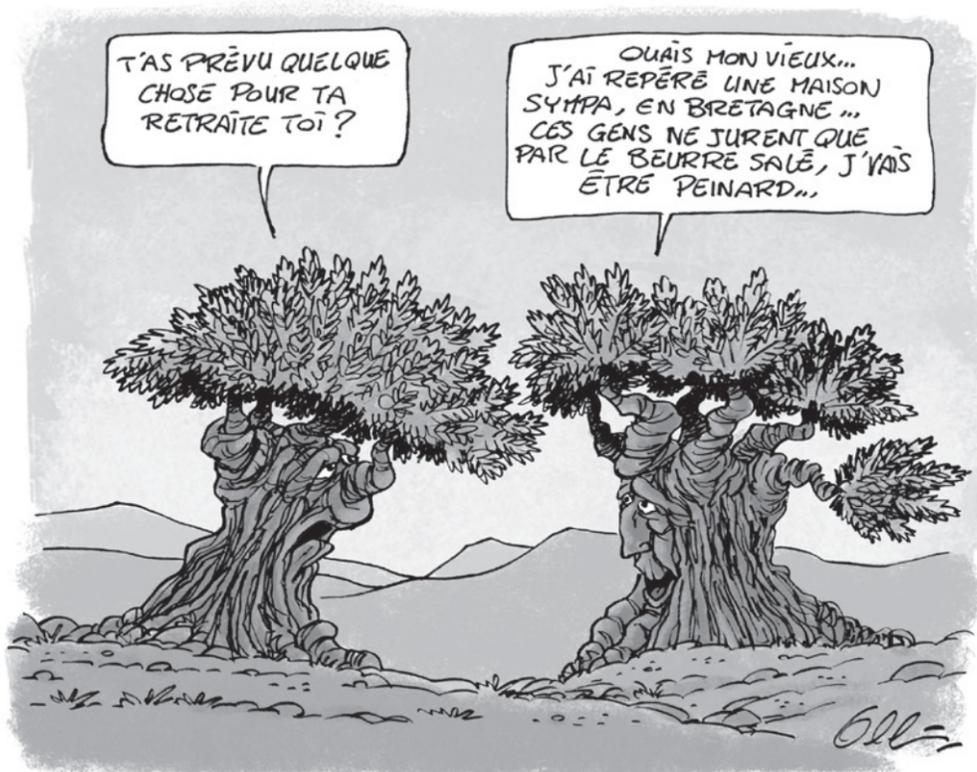
Da Noirci Code

Ayrault se hausse du Colbert

Il se rue sur le ministre de Louis XIV.

BIZARRE comme Colbert, corédacteur en 1685 du Code noir régissant l'esclavage, n'a pas gêné Jean-Marc Ayrault pendant si longtemps. Maire à Nantes pendant vingt-trois ans, il n'a jamais envisagé de changer le nom de la rue Colbert qui prélassait ses 220 mètres dans le quartier Canclaux. Même indifférence pendant vingt-six ans comme député pour la salle Colbert à l'Assemblée nationale, qui déclenche son ire tardive et le pousse à réclamer mi-juin dernier le débaptême de ce « symbole que la République ne saurait plus tolérer » quand le populo antiraciste est dans toutes les rues contre les brutalités policières. Question racisme, les dénominations courent les rues à Nantes : le maire Mellier, un des inventeurs du racisme* et auteur d'un rapport inspirant le Code noir, le président américain Wilson, les négriers Grou (présenté comme « armateur, fondateur de l'hospice des orphelins »), Kervégan, Montaudoin (rue Montaudouine), Guillon, Millet et Bourgaud-Ducoudray (mais pour lui y'aurait erreur, l'avenue honore le fiston musicien, pas le paternel négrier). En janvier 2018, la ville de Nantes avait décidé de poser des panneaux explicatifs sous les plaques officielles de ces rues au passé noir. Et puis non. Finalement « pour assumer, sans stigmatiser, l'héritage de son histoire », la ville n'a implanté qu'un totem explicatif au centre de l'île Feydeau, n'évoquant que Kervégan avec en contrepoint la figure d'Olympe de Gouges pour tempérer. Sur les autres rues aux patronymes trempés dans la traite, motus. Ça doit être ça, un trou de mémoire. ■

* « Rues dans les brancards », Lulu 105-106, juillet 2019.



Brière, terre d'exil Le chef étoilé déracine un vieux

Un olivier sur un sol briéron, ça s'est vu.

L'ARBRE vénérable a été non seulement déraciné, mais scalpé à plat pour former comme un plateau végétal taillé ras, «une table vivante, un grand bonzaï» comme dit le chef Éric Guérin (*Saint-Nazaire news*, 10/06). Tout ça pour prendre l'apéro debout dans son resto étoilé La Mare aux oiseaux. Le grand chef s'est payé un olivier andalou, 650 ans d'âge présumé, transplanté des terres du sud de l'Espagne jusqu'au resto du cuisinier à une étoile, à Fédrun au cœur des marais briérons. Le réaménagement du resto a aussi installé un bar à cocktail en morta, ce bois fossilisé aux fonds des marais du temps où la forêt a été envahie par la flotte. C'était il y a 5000 ans et le pauvre olivier est largement battu. Mais le morta est, comme son nom l'indique, du bois mort, alors que l'olivier, lui, tente de continuer à vivre loin des siens. Cette migration forcée était-elle bien nécessaire? La mode d'arracher ces oliviers espingouins vénérables et de les expatrier comme objets de déco de jardin a explosé au milieu des années 2000. Depuis, le commerce s'est

fait plus rare, et plus cher, les Espagnols, alertés par les associations de défense de l'environnement ayant pris conscience du pillage de ces «trésors du patrimoine rural», «part de notre histoire et notre culture». En 2006, la *Comunitat Valenciana* (un dixième de la population espagnole) a adopté une loi régionale de protection des oliviers les plus anciens, désignés comme «monuments vivants». Un regroupement de 27 communes d'Aragon, de Catalogne et du pays de Valence lutte contre le démantèlement par morceaux de ce patrimoine vivant. Des parainages d'oliviers ont été lancés dans la province de Teruel. En 2016, un film de fiction, *L'Olivier* (sous-titré *L'âme de la terre*) d'Iciar Bollaín, met en scène une famille dont le fils a, en temps de crise, bradé l'olivier ancestral du domaine, provoquant la mort de son père désespéré. Des pétitions en 2015, puis en 2019 (98 669 signataires) ont continué à alerter «contre la spoliation des vieux oliviers», qualifiant les riches acheteurs du monde entier de «voleurs de bétail modernes». Pour certains spécialistes catalans, ces

arbres expatriés ne dureraient pas dix ans après leur transplantation, faute de terrain et de climat adapté. Comment un artiste du goût comme Éric Guérin, ce «passionné de nature et de plantes» et amateur de la beauté du monde comme il le dit, implanté depuis vingt-cinq ans en Brière, un parc naturel où la préservation de la faune et la flore sont essentiels, a-t-il pu faire l'impasse sur ce caprice de transplantation et de déracinement? «Désolé si je ne suis pas exemplaire sur toute la ligne malgré mon engagement pour l'environnement», répond-il à Lulu, renvoyant à Pascal Renaud, le paysagiste qui a fourni l'arbre médiéval coiffé crâne rasé plat. Lequel plaide les bienfaits d'une mise au rencart d'oliviers au rendement insuffisant et leur recyclage pour la déco : «C'est en quelque sorte une préservation de les vendre au lieu de les détruire». Le resto du chef étoilé serait donc une maison de retraite pour arbre vétérans. Qui n'a pu échapper à la maltraitance : depuis son accueil en Brière, l'olivier n'a eu aucune visite de sa descendance. ■

Omar Rozouazo

Mascarade et baratinade

Explications élastiques

Petits rappels pour nos amis masquologues, cacophonistes amateurs et autres collectionneurs de couacs.

Pour les archivistes du futur, il faut narrer ce que fut l'art de la com' de crise. Fournis début mai aux soignants du CHU dans les unités Covid, les urgences et autres services de soins, les masques fabriqués en 2007 étaient périmés depuis 2011. Explication gênée de la direction de l'hosto, c'est un malentendu, une bête question d'élasticité : «La notion de péremption des masques à usage unique est liée à la qualité de l'élastique, de la barre de nez et des conditions de conservation» (*Presse-O*, 06/05). Dix jours après, la direction de l'hosto retire les stocks périmés de la circulation. Le 26 mars, le ministère du Travail avait autorisé l'usage des masques FFP2 périmés «dès lors que la date de péremption ne dépasse pas six mois» s'ils ont été stockés dans les conditions requises et testés quatre fois. Le 7 mai dernier, le Premier ministre avait soutenu que les masques «dont les dates de péremption étaient antérieures à 2019 étaient devenus inutilisables et avaient vocation à être détruits». Six mois, neuf ans, c'est une question de vocation.

Produits homologués

Les masques distribués une semaine plus tard dans les boîtes aux lettres des Nantais par la ville n'ont pas de logo, ni d'étiquette. Ces groins textiles changent de qualité selon les annonces, «masques grand public certifiés auprès de fournisseurs homologués», parfois dits vaguement «homologués» ou «certifiés», parfois respectant la norme Afnor, les masques sont en fait... En fait, on ne sait pas trop. De test Afnor, ça c'est sûr, il n'y en a pas. Embody, la start-up nantaise qui a importé du Portugal les fameux masques, n'est pas homologuée en France. Les services de la ville produisent un certificat espagnol d'Aitex, l'Association d'investigation de l'industrie textile mais pour une autre référence de produit et en masquant le nom du fabricant... Transparence très peu convaincante. Et tour de magie,

les masques arrivés à Nantes ne seraient pas «grand public» mais chirurgicaux, la qualité au-dessus. En sautant les frontières, les 450 000 masques ont donc «porté trois dénominations, répondant à trois réglementations différentes» (*Médiacités*, 20/05).

Jeu à la nantaise

Après avoir fait cavalier seul pour sa propre livraison, la ville de Nantes a joué collectif à l'échelon métropolitain pour une commande groupée de 330 000 masques pour les communes, Nantes exceptée (déjà pourvue). Encore un hic : ces protections sont présentées comme lavables cinq fois, au lieu des 50 annoncées. Nantes métropole explique qu'il ne faut pas croire les étiquettes. Ce serait juste une «erreur d'emballage». Pas se fier à la mention du paquet. «Le chiffre de l'emballage est pour un usage professionnel, et non pas pour un usage grand public, d'où la méprise», patine Olivier Parcot le DGS de Nantes métro (France bleu Loire océan, 17/05). Promis-juré-craché, après 50 lavages-rinçages-séchages, ces bons masques filtreraient encore à 70%... Embêtée devant le ca-fouillage et les reproches d'avoir joué perso, Farinella Rolland, la présidente de la métropole, a fait un cadeau : Nantes métro prendra en charge 100% du coût des masques aux communes livrées. Si le fabricant, la société Norep international basée à Saint-Jean-de-Braye (Loiret), n'a en fait une homologation que pour cinq lavages, il s'avance à garantir jusqu'à 20 lavages. Avant la covid, Norep faisait dans le gyrophare, vendait des phares pour camions et tracteurs. Alors quoi : 5, 20, 50? Ça doit être une combinaison de sudoku. Et sans doute qu'à travers les masques, on n'a pas bien compris ce que marmoronnent les dépositaires de la vérité postillonée entre les lignes et entre leurs dents. ■

Fantomas Carade

DES PRODUCTIONS EXCRÈMENT LOCALES



Shit alors!

La langue étrangère, c'est pas du tout merdique.

UNE START-UP commercialise une petite boîte avec des produits sucrés et salés du terroir dedans. En arrière plan de la photo des gérants (*Presse-O*, 11/07), un poster au mur, qui dit : «Get shit done». Une expression en étranger dans le texte, qu'on pourrait plus ou moins traduire par «Faut y aller, efficace, faire ses trucs», et non pas littéralement par «faire de la merde» ou

«faire chier». Il ne s'agit pas plus d'un don de shitaké, le champignon japonais désormais cultivé par chez nous. En tous cas, risquer une interprétation polyglottée flottante autour de la merde, pour un commerce qui fait dans le goût et les saveurs, c'est ce qu'on appelle du marketing risqué. Pourtant, la start-up des saveurs ne prévoit pas d'échantillon de shit local. ■

Écho de la mode

Les femmes, si vite démodées

MALGRÉ une liste composée d'autant d'hommes que de femmes, l'équipe élue à Saint-Philbert de Grand-Lieu a désigné un conseil exécutif de neuf adjoints et trois adjointes seulement. La moitié du ciel peut attendre en faisant du tricot. Houspillé par l'opposition sur ce déni de parité, le maire a dénoncé une vision «de mode. Et les modes vieillissent très vite» (*Ouest-France*, 17/06). Enfin un maire en mode XY assumé, et qui ne sera pas une *fashion victim*. ■



Les femmes, si vite reléguées

APRÈS les élections municipales, à Nantes métropole, la composition du nouveau bureau s'est choisi vingt vice-présidences. Pas une femme dans le quintet de tête des cinq premiers vice-présidents, seulement deux dans les dix premiers ; et en tout cinq femmes sur vingt. Avec un 5/20, normalement c'est pas rattrapage en septembre? Mais ça, c'était sans doute le monde d'avant. ■



Bébé noyé

Ce qui fait flipper le dauphin

Bébé mort au sourire si doux. À Port Saint-Père, un fait divers noyé dans le flot de l'actualité.

À PEINE NÉ, déjà mort. Malformation cardiaque, paraît-il. Le dauphin né dans un bassin à Planète sauvage à Port-Saint-Père n'aura vécu qu'une semaine après sa naissance. Au moins, ça fait une économie de faire-part. Chez les cétacés, la captivité s'accorde mal avec la petite enfance. À Planète sauvage comme ailleurs. C'est pas un delphinarium, c'est un cimetière, cet endroit. Suicide, bagarre meurtrière : en novembre 2016, un autre jeune dauphin, Aïcko, six ans, est mort « d'une maladie non identifiée et se serait jeté contre un mur », avait dit le parc d'attraction à l'époque. En août 2015, un autre delphineau sans nom, juste âgé de quinze jours, a calanché, cette fois victime d'un « affrontement entre deux mères dauphins ». Les murs, les mères, c'est trop dangereux, tout ça.

Animal on est mal

Publié fin 2019, un rapport de l'ONG World Animal Protection* refait la démonstration de l'inadaptabilité des cétacés à la vie en captivité, « dans des bassins totalement stériles et pensés pour le visiteur d'abord », pas vraiment pour

le confort du dauphin. Mais le chlore qui asepticise la flotte, pensez donc, c'est pas nocif du tout pour ces grosses bêtes, soutient Martin Boye, le soigneur en chef du parc du pays de Retz (*Presse-O*, 28/08/2019). On se demande pourquoi on ne javellise pas massivement les océans...

World Animal Protection réfute les arguments de ces spectacles touristiques qui prétendent contribuer à la conservation des espèces, à l'éducation du public et à la recherche. L'alibi de Planète sauvage, c'est l'étude de la « communication sifflée », les « chants » de ces dauphins. Pour l'ONG qui se bat contre la captivité et l'exploitation des cétacés transformés en bêtes de foire, les arguments des dirigeants des bassins spectacles ne tiennent pas la route face aux problèmes de santé physique et mentale subis par les dauphins. La reconversion s'impose. Un spectacle de planctons savants faisant des figures de voltige, par exemple. ■

Jacques-Yves Coustard

* Behind the smile. The multi-billion dollar dolphin entertainment industry, www.wordanimalprotection.org.

Un parc éminemment émirati

Si les dauphins sont détenus, c'est par les Émirats depuis peu.

CE DELPHINARIUM à cabrioles forcées est l'un des quatre parcs d'attraction français à dresser et présenter des dauphins comme des singes savants aquatiques. Depuis 2015, il est détenu par la multinationale Looping groupe qui détient quinze parcs en France, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Allemagne, Royaume-Uni et Portugal. Son principal actionnaire était dernièrement Ergon Capital Partners, un fonds d'investissement du groupe Bruxelles Lambert, « société portefeuille » cotée en bourse, holding détenue par Albert Frère et la famille québécoise Desmarais. Albert Frère, première fortune de Belgique (le type a carpaillé en 2018 à 92 balais, battant les records des dauphins en rétention), a fait fortune dans la sidérurgie wallonne et dans la guerre civile en Syrie. Pas très bien-être animal, tout ça. Tout en étant pendant longtemps l'un des principaux actionnaires de Total, Engie, Lafarge, Pernod Ricard. Via le groupe Bruxelles Lambert, ces grandes fortunes « contrôlent une

bonne partie du capital des multinationales, influençant leur stratégie et leurs décisions. Souvent, comme dans le cas de GBL, à travers un empilement de sociétés localisées en Belgique, en Suisse, au Luxembourg et aux Pays-Bas » (Observatoire des multinationales, 05/12/2018) avec une sérieuse réduction de leur ardoise fiscale.

Mais depuis octobre dernier, Ergon Capital Partners a revendu ses parts au groupe émirati Mubadala Capital, qui diversifie ses ressources postpétrole et place des billes dans tout ce qui jute : aluminium, finance, Facebook, mines d'or, technologies médicales, pharmacie, télécom, high tech, énergies renouvelables, immobilier, aéronautique, data centers, agro-industrie. Mais pas dans les centres de rétention pour hippocampes... Avec 229 milliards de dollars d'actifs dans le monde, Mubadala Capital est le fonds souverain d'Abou Dhabi, capitale du plus gros des Émirats arabes unis, revenu sur la liste noire des paradis fiscaux en mai 2019. Sous les bassins, le Golfe. ■

Épisodes mémorables

Du post-esclavagisme ivoirien au centre de rétention pour dauphins.

POUR maintenir l'attractivité d'un parc d'attraction, il faut un vrai talent. Planète sauvage a ce sens de l'événement, nourrissant sa renommée de controverses depuis son ouverture. Du temps où ça s'appelait encore le Safari africain, il y avait eu l'idée de génie du zoo humain exhibant dans un « village Bamboula » (sponsorisé par le biscuit Bamboula, création de la biscuiterie Saint-Michel voisine). Le tollé avait propulsé le modeste zoo provincial au devant de la scène médiatique. Puis il y a eu la polémique du delphinarium, construit en 1998 sans caution scientifique, interdit de dauphins par le ministère de l'Environnement. Après avoir dû se rabattre sur des otaries (moins fun dans l'imaginaire des mômes), le bassin finit par accueillir des cétacés au sourire perpétuel en 2007 malgré l'opposition de chercheurs, puis se fait fermer

en 2009 par jugement du tribunal administratif pour huit mois. Depuis, les conditions de vie – et de mort – des dauphins servent bien pour se retrouver au top de l'actualité, passant du carnet rose pour les rares naissances en détention, à la gestion de crise à chaque décès, trois dauphins depuis 2007. Sans parler, en 2014, d'un transfert de macaques rhésus nés à Port-Saint-Père, et vendus à un laboratoire de recherche allemand pratiquant la vivisection, via une société d'élevage et de négoce d'animaux de La Remaudière dans le vignoble nantais, alors gérée par l'ancien dirlo du parc animalier**. On sent une constance dans l'effort communicationnel. Même en version bad buzz qui éclabousse, le buzz aide toujours à sortir de l'anonymat sec. ■

* « Près de Nantes, des macaques du zoo livrés à la trépanation », *Reportage*, 16/06/2014.



Clapier bleu

Les gendarmes se posent un lapin crétin

À Pontchâteau, le gendarme se la joue stupide.

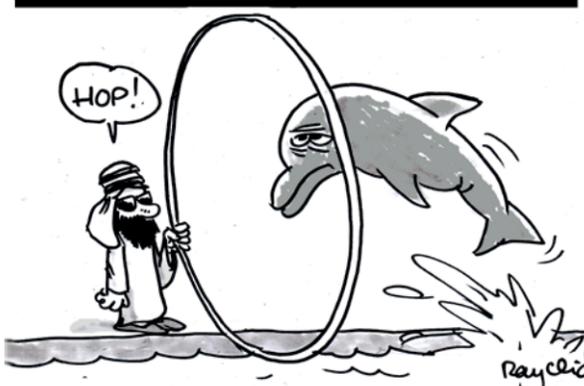
POUSSER la porte de la gendarmerie de Pontchâteau est une aventure : l'accueil y est assuré par un ballon d'eau chaude déguisé en lapin crétin, lui-même déguisé en gendarme à moustache, et subtilement nommé « Jean Darmerie » (*L'Écho de la Presqu'île*, 28/05). Explication : la bedaine en chaudière recyclée, les oreilles roses, 1,50 m de haut, ce lapin sentinelle du hall est le rescapé de dix figures de lapins crétiens (tous customisés à partir de ballons d'eau chaude désaffectés) qui ont salué le tour de France il y a deux ans, le tout fabriqué par un comité local

mixant animation et recyclage. Mais à ce stade de la diffusion de la connaissance, il convient de rappeler qui sont vraiment les lapins crétiens. D'éminents personnages de jeux vidéo puis de série télé. « *Mentalement instables voire complètement stupides (d'où leur nom) les lapins démontrent souvent de grandes et étranges doses d'adrénaline, durant lesquelles leurs yeux deviennent rouges tandis qu'ils hurlent un énorme "Bwaaaaaah!"* » renseigne Wikipedia. Quant à la reproduction des gendarmes, on nous signale qu'elle n'est pas suivie par les services vétérinaires. ■

Mode dégradé Jugé sur pièces

À GORGES, un radar incendié. Ah mais pourquoi donc ? « *La gendarmerie en ignorait la raison. « Peut-être pour dérober des pièces à l'intérieur, avançait sans grande certitude un gradé » (L'Hebdo de Sèvre-et-Maine, 19/04). Gradé, on n'est pas à l'abri d'un flash. Comme imaginer qu'il faut mettre des pièces dans le radar pour le faire marcher, ou qu'il y a un marché de pièces détachées pour se refaire un radar de contrebande dans son jardin. ■*

LES AVENTURES DE FUPPÉ LE DAUPHIN



LATULULULU?

La croisière s'amenuise

Ouest-France, 13 mai 2020
Selon le patron du gros chantier naval allemand Meyer Werft, « la croisière ne s'en remettra pas avant 2030 ». Il annonce 40% de réduction d'effectifs. Et les chantiers chinois cassent leurs prix de 20% pour garder des commandes. À Saint-Nazaire, reste plus qu'à faire des vélos amphibies.

Étranglement

Presse-Océan, 12 juin 2020
Fallait oser : « *On nous enlève la technique dite d'étranglement, qui est un peu la base de notre métier. C'est comme si on enlevait son stylo à un journaliste* ». Le flic qui dit ça lors d'une manif (ce jour-là, c'est lui le manifestant) témoigne anonymement. L'anonymat, c'est un peu la base du métier d'étrangleur.

Une affaire qui marche

Ouest-France, 13 juin 2020
À La Baule, le magasin Freddy chaussures a traversé la rue, s'installant juste en face, car ça évite « une marche » à monter avec une nouvelle boutique « de plain-pied ». Voilà un pro de la godasse qu'il ne faut pas prendre au pied de la lettre.

SOS grooms

Ouest-France, 12 juin 2020
À La Baule, le geste barrière, dans un palace du groupe Barrière, adopte un protocole de mobilité verticale autogérée des clients : « *L'accompagnement en chambre évolue : nous laissons les clients prendre l'ascenseur seuls et effectuons un appel de courtoisie pour vérifier qu'ils sont bien installés* ». Seul dans l'ascenseur, sans groom, l'angoisse...

Sans domifix

Ouest-France, 24 avril 2020
Fait divers de confinement : la police a arrêté un SDF. Citation : « *Le sans-abri, âgé de 21 ans, était placé sous contrôle judiciaire et n'avait pas le droit de s'absenter de son domicile... Sans réelle surprise, il n'a pas respecté cette obligation imposée par la justice* ». Si ça se trouve, il n'avait pas d'attestation de déplacement de son non-domicile à nulle part.

Échec et mât

Presse-Océan, 8 juillet 2020
Il est prudent d'absorber une tisane lénifiante et une poignée d'anxiolytiques avant de poursuivre la lecture. Car « *Le Croisic commence à voir sa réputation de tranquillité sérieusement entachée par des délits et incivilités récurrentes* ». Attention, c'est trash : un monsieur avait planté un drapeau bleu blanc rouge dans son jardin. Et ? « *Dans la nuit, j'ai entendu un bruit et au matin j'ai retrouvé le mât cassé, par terre et le drapeau avait été dérobé* ». Et la réputation du Croisic ruinée.

Whah, les oies

Ouest-France, 10 juillet 2020
Les oies, « *c'est plus facile à transporter* » que des bovins. Tout le monde ne le sait pas. Frossay organise un concours de chiens de troupeau rameutant non pas du gros bétail, mais un groupe de cinq oies, hop à droite, wouah wouah à gauche, « *le long d'un parcours juché de ponts et autres obstacles* ». Le plus dur c'est de réussir le bon juchage des ponts.



Jazz déstructuré

Nantes charcute son bœuf

Autopsie du Pannonica. Une boîte de jazz livrée au torpillage municipal.

COUAC, couac et recouac au Pannonica, le haut lieu du jazz à Nantes. La majorité du conseil d'administration de l'association Naja (Nantes jazz action), gestionnaire de la salle, a démissionné en bloc le 6 juillet, dénonçant «une asphyxie organisée». En janvier, les financeurs de la salle de jazz avaient lancé les hostilités en coupant les vivres sans prévenir, les administrateurs l'apprenant par la presse. C'est cavalier, mais surtout sans la moindre base légale, sans aucune décision officielle pour fermer le robinet de ces subventions*. Les avocats de droit administratif consultés sont formels. Officiellement, c'est une mise en demeure, présentée comme «en attente d'un nouveau projet artistique et d'une clarification de la situation»⁽¹⁾. Prétexe fallacieux. La sanction financière est une punition immédiate contre le méchant conseil d'administration qui, assumant pourtant pleinement son rôle d'employeur, venait de mettre fin pendant sa période d'essai au contrat de Frédéric Roy, tout nouveau codirecteur. Frédo, dans le milieu du jazz, jusqu'ici programmateur à Brest. Avec un curieux sens du groove, il a pris ses fonctions en portant une plainte pour faux et usage de faux, qui n'est pas allée plus loin que le commissariat, mais quand même. Pour se faire adopter en arrivant, il y a des méthodes moins rentre-dedans.

Six mois pour rentrer dans le rang

Pour ce lieu doté depuis 2017 d'un label Smac, Scène de musiques actuelles, le financement est pourtant garanti jusqu'en 2021, par convention pluriannuelle d'objectifs avec l'État. Impossible à interrompre pour une histoire de recrutement où l'employeur - l'association Naja - a géré son personnel. Pareil pour les autres subventions, dûment votées par les collectivités, mairie, région, département. L'ultimatum est posé : six mois pour se soumettre. Dans un émouvant et spontané élan, les structures partenaires, Lieu unique, Stéréolux, Grand T, toutes dépendantes des subsides des collectivités et de l'État, s'alignent sur l'oukaze et disent aussitôt suspendre toute collaboration. Les phrases harmoniques du jazz et les progressions d'accords, on verra ça plus tard.

Faut que ça signe

Le recrutement avait pourtant commencé normalement. En juillet 2019, le CA transmet au jury une première sélection : une demi-douzaine de candidats, mais sans Frédo. La shortlist officielle est modifiée par les tutelles et l'ancien président : et hop, Frédo réapparaît, passe le premier tour de jury, et se retrouve favori ex-aequo avec un autre candidat. Le CA revote pour les départager mais là, Frédo n'obtient aucune voix. Les tutelles têtues imposent un deuxième jury qui règle la question : c'est Frédo le lauréat et c'est pas autrement. La magie du chapeau à double fond. Frédéric Roy signe lors de l'été 2019 un premier contrat de travail. Fin novembre 2019, un nouveau bureau de l'asso, et une nouvelle présidente** sont élus. On ne leur dit rien de ce contrat, qui ne leur est donc pas transmis. Quand Frédo prend son poste, l'employeur lui fait donc signer un contrat en deux exemplaires, une obligation du code du travail. Et le lendemain, Frédo prétend que sa signature a été imitée, usurpée. Pour l'appuyer, l'ancien président de l'asso porte aussi plainte, ciblant le directeur administratif. Ça swingue ! Des mois après, plus personne ne parle de ces plaintes, classées sans suites, la police ayant vite compris que toutes les signatures étaient de la même main. Péripéties très chabada.

Partition obligatoire

D'emblée, le climat est électrique entre les deux codirecteurs. Leur travail est organisé pour qu'ils ne se croisent plus. D'autant que Frédo se voit bien appliquer l'accord qu'il a passé en loucedé avec la mairie de Nantes pour être recruté : devenir le directeur unique, en passant outre les réticences des nouveaux administrateurs et en modifiant les statuts

pourtant réécrits en 2017 pour obtenir le label Smac, avec «une structuration horizontale et un projet participatif»⁽¹⁾. Fini tout ça. Ce que David Martineau, l'adjoint à la culture d'alors, confirme aux administrateurs, ces «amateurs qui ne comprennent rien». Forcément irresponsable, la présidente est assaillie de coups de fils évoquant lourdement sa «responsabilité pénale» perso, si le dirlo à-peine-recruté-déjà-viré traînait l'asso devant les tribunaux.

Faut que ça saigne

La fédération des lieux de musiques actuelles effectue une médiation. Ses préconisations de sortie de crise sont refusées par les tutelles, mairie et Drac en tête. Ce qu'elles veulent, c'est qu'on exécute leur plan, désormais plus très secret : un directeur unique, et une reprise en main par leur candidat trop vite remercié. Pour la ville de Nantes qui l'a choisi et imposé, Frédéric Roy est et reste «l'homme de la situation»⁽²⁾ et son projet le seul à retenir.

Lors de son passage au deuxième tour devant le jury, Frédo écrit qu'il effectuera, le mois suivant son arrivée, «une redéfinition de l'équipe, de l'organigramme, des fiches de poste, des délégations, du règlement intérieur» et rédigera un ordre de mission pour le codirecteur, tout en affirmant «réduire les problèmes de communication, facteurs de démotivation» de l'équipe des six salarié-es.

Après la démission en bloc des administrateurs «dans l'espoir que le Pannonica survive, même structuré avec un projet vertical et directif», la mairie entend «ne pas faire de commentaires quant à cette démission qui fait partie de leur fonctionnement interne. C'est leur souhait»⁽³⁾. Après avoir voulu dicter leur manière de faire pendant des mois... Les commentateurs se refusent à commenter ce sens municipal du fonctionnement externe. ■

Thelonious Monoblok

⁽¹⁾ La Lettre du spectacle n°464, janvier 2020.

⁽²⁾ Presse-O, 16/01.

⁽³⁾ Presse-O, 07/07.

* pour un budget annuel de 450 000€, dont 180 000€ de Nantes et autant de la Drac, le ministère de la Culture en région

** par ailleurs bénévole et présidente de La Lutte à Leuleu. Nantes est un village.



Covide ton sac

Un premier cas d'actu-extrapolationite

Un cluster infesté de gens irréels. En presqu'obnubile guérandaise.

LE VIRUS est toujours là. Et il est foutrement dangereux. Ceci est un message du ministère de la Foutue panique. Une employée de mairie «de la région de Saint-Nazaire» (pas question de stigmatiser une commune) l'a bien saisi. Abreuvée de covid-mania sur internet, persuadée «que les gens n'étaient pas réels», souffrant d'«hallucinations visuelles et auditives», elle a l'idée de génie : aller se planquer du virus dans une «maison de granit» breton. En attendant, elle calefrete les ouvertures et retire les puces des téléphones de ses mômes.

Fin février, en pleine déconfiture de la quiétude sociale des distances, cette «employée mo-

dèle» a eu la pétoche en voyant débouler dans son service un stagiaire. Très suspect. Certainement un voleur de signature électronique, celle du maire en premier. Bon réflexe, elle met le feu au vélo et au blouson du méchant, après l'avoir consciencieusement enfermé dans les bureaux à l'étage. Elle explique au tribunal : «Je voulais tuer la personne venue comme remplaçant...» (L'Écho de la Presqu'île, 09/07). Ce qui, apparemment, n'est pas autorisé. Sortie de psychiatrie, elle a été absoute pour «irresponsabilité pénale» doublée d'une «extrapolation de l'actualité». Ceci est une réclame pour le granit breton, matériau sain qui doit mieux protéger les stagiaires. ■

LES NOUVEAUX HÉROS DU QUOTIDIEN



Vigile en pure perte

SUR LE SITE Uniqlo europe careers, le profil de poste indique qu'il faut «s'assurer que toutes les procédures métiers internes sont respectées», tant contre les clients que les salariés suspectés de voler. Ouvert en plein centre de Nantes en mai, le magasin japonais de fringues Uniqlo a recruté des flics antichouristes («démarche, fraude, vol»), pudiquement nommés «agents de sécurité et de prévention des pertes». Pour les former les premiers jours, on les a perdus dans les rayons. ■

Qui ça ?



Ont œuvré à ce numéro : Nicolas de La Casinière, Olli, Ray Clid, Fred Crayon, Scifi Ach So, Pascale Hibrage, Jeanne Morue, Sophie Nasri, Sister Cucumber Joan, Pich, Tanquerelle.

Directeur de publication : Nicolas de La Casinière.

N° ISSN : 1270-4911 - N° CCPAP : 0211 G 88321

La Lettre à Lulu (c/o Sans Shérif, 18 rue Geoffroy-Drouet, 44000 Nantes) est éditée par l'association La Lutte à Leuleu.

Tirée à 800 exemplaires, sur papier recyclé,

par l'imprimerie Allais, ZA Pôle sud,

30 rue de l'Atlantique, 44115 Basse-Goulaine.

Les textes publiés sont «copyleft». Libres de droits, ils peuvent donc être repris, republiés, rediffusés, si possible avec mention de l'origine.

Les archives du journal sont sur www.lalettrealulu.com

Abonnement 20 euros = 10 numéros

Nom : chèque à l'ordre de
Prénom : La Lutte à Leuleu
Adresse : c/o Sans Shérif
18 rue Geoffroy-Drouet
44000 Nantes
ou abonnement en ligne via
www.lalettrealulu.com
Courriel :